

Enfance & Familles d'Adoption

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



PREMIÈRE PARTIE : LE RAPPORT DE LA FÉDÉRATION

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	p. 4
LES GRANDS AXES D'ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION	p. 5
LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION	p. 6
ORGANISATION DES ÉQUIPES FÉDÉRALES	p. 8
1 ORGANISER LA VIE ASSOCIATIVE	
> L'assemblée générale	p. 10
> Le conseil d'administration et le bureau	p. 10
> L'équipe de salariées	p. 10
> Les commissions de travail	p. 10
2 REPRÉSENTER ET INTERVENIR	
> Le Conseil supérieur de l'adoption	p. 18
> Le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles	p. 18
> Les rendez-vous institutionnels et les auditions	p. 18
> Les relations avec les acteurs de l'adoption internationale	p. 19
> Les relations avec les autres acteurs de l'adoption	p. 19
> EFA : une association familiale	p. 20
3 SOUTENIR	
> La ligne nationale d'écoute	p. 22
> Enfants en recherche de famille	p. 23
4 OBSERVER, ÉTUDIER ET RECHERCHER	
> La mission en Grande-Bretagne	p. 26
> L'étude sur le devenir des adoptés (15-30 ans)	p. 26
5 INFORMER ET COMMUNIQUER	
> Les colloques	p. 28
> La revue <i>Accueil</i>	p. 29
> Les publications	p. 30
> Communiquer sur le Net	p. 31
> Les relations presse	p. 32
6 FORMER	
> Les formations professionnelles	p. 34
> Les formations à destination des postulants et des familles	p. 34
7 ANIMER LE RÉSEAU	
> La communication interne	p. 36
> Les journées d'étude et de rencontre	p. 37
> Les formations internes	p. 38
> Les interventions dans les associations	p. 38
ANNEXES	
> Interventions et réunions institutionnelles	p. 40
> Interventions de l'équipe fédérale dans les associations départementales	p. 42
> Interventions dans la presse	p. 43

DEUXIÈME PARTIE : LES ACTIVITÉS DU RÉSEAU

1	LE RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES	p. 45
2	REPRÉSENTER ET INTERVENIR	
	> Associations familiales	p. 46
	> Relations institutionnelles et partenariales	p. 46
	> Conseil de famille des pupilles de l'État	p. 46
	> Commission d'agrément	p. 47
3	SOUTENIR ET ACCOMPAGNER	
	> Accompagnement des postulants	p. 48
	> Conférences-débats	p. 51
	> Groupes d'échanges et groupes de parole	p. 52
	> Ateliers	p. 52
	> Cafés des parents	p. 53
	> Rencontres ciné-débat	p. 54
	> Activités dédiées aux enfants	p. 55
	> Activités récréatives	p. 55
	> Rencontres familiales, pique-niques...	p. 56
	> Quelques autres activités...	p. 56
4	INFORMER ET COMMUNIQUER	
	> Journaux	p. 57
	> Lettres informatiques	p. 58
	> Sites Internet	p. 58

© Enfance & Familles d'Adoption, 2016

Enfance & Familles d'Adoption
221 rue La Fayette
75010 Paris
Tel : 01 40 05 57 70
secretariat.federation@adoptionefa.org

www.adoptionefa.org



Le mot de la présidente

Impossible de commencer ce rapide survol de l'année 2015 sans avoir une pensée pour toutes les victimes des attentats qui ont endeuillé la France. La sidération, l'horreur et l'incompréhension ont été les réactions premières mais également la solidarité, le recueillement, la fraternité, et c'est ce dont je souhaite me souvenir.

Tout au long de l'année, la proposition de loi sur la protection de l'enfant aura été discutée d'une chambre parlementaire à l'autre. Peu à peu, les amendements relatifs à l'adoption ont disparu et il ne reste que peu de chose de la proposition initiale. Rien sur une réforme de l'article L 224-8 sur l'admission à titre définitif des pupilles de l'État malgré les demandes répétées d'EFA, qui avait souligné les risques que pouvait faire courir la rédaction de cet article. On ne peut que regretter également la nouvelle rédaction de l'article L 225-1 CASF. Désormais, l'adoption n'est plus « la solution à privilégier » pour les pupilles de l'État, elle n'est que l'un des « projets de vie » qui doivent être élaborés pour eux. Les facteurs sont donc inversés : *précédemment, un projet d'adoption devait être fait sauf s'il n'était pas dans l'intérêt de l'enfant ; dans le nouveau texte, un tel projet ne doit être fait que s'il est dans cet intérêt* (Pascale Salvage).

En revanche, nous nous réjouissons que désormais les enfants faisant l'objet d'une *kafala* puissent obtenir la nationalité française au bout de trois ans et non plus cinq comme auparavant.

Encore une fois, nous regrettons que la question des enfants pupilles de l'État et, d'une manière générale, des enfants placés reste encore trop marginale dans les débats publics et qu'à partir de rapports très riches sur ces questions publiés depuis deux ans, il ne reste que quelques articles, certes importants, mais largement insuffisants.

Cette année aura aussi été marquée par la situation des enfants adoptés en République démocratique du Congo. Depuis septembre 2013, tout en continuant à prononcer des jugements d'adoption pour les familles postulantes - toutes présentées par les OAA et apparentées -, les autorités ne délivraient plus les autorisations de sortie du territoire, empêchant ainsi les enfants de rejoindre leur famille adoptive. Un espoir de voir la situation se débloquer se dessinait fin 2015.

Pour EFA, le fait marquant a été la présentation de l'étude sur le devenir des adoptés et l'organisation, en juin, d'un colloque international de deux jours. Une salle comble, des intervenants français et étrangers, venus nous présenter les résultats de leurs travaux, la pluralité des regards des scientifiques, des familles, des adoptés et des professionnels, ont permis de dégager des axes de réflexion et des pistes de travail pour les années à venir. À chacun de s'en emparer pour continuer à faire évoluer nos pratiques.

Accompagnement des familles, préparation et sensibilisation des postulants, scolarité, consultation adoption : des mots primordiaux pour le quotidien des adoptés et de leurs familles, mais surtout qui nécessitent des actions concrètes, une loi adaptée et une évolution des pratiques si l'on veut que, dans dix ans, l'adoption existe encore comme mesure de protection de l'enfance.

Nathalie Parent

*Présidente d'Enfance & Familles d'Adoption
Membre du Conseil national pour l'accès
aux origines personnelles*

EFA remercie

- tous les contributeurs de ce rapport : membres des associations départementales, de l'équipe fédérale et personnel salarié ;
- tous les bénévoles du mouvement qui, aussi bien dans les associations départementales qu'à la fédération, consacrent du temps pour informer, former, expliquer, protéger, représenter les familles ;
- tous les partenaires qui soutiennent financièrement ou accompagnent le mouvement ;
- enfin tous les adhérents sans lesquels rien ne serait possible.

Les grands axes d'Enfance & Familles d'Adoption

60 ans d'existence

Association Loi 1901

Reconnue d'utilité publique

**88 associations départementales en métropole et outre-mer
couvrant 93 départements**

En plus de soixante ans d'action au service de l'enfance délaissée, EFA est devenu le plus important mouvement de l'adoption en France.

Environ 200 000 enfants, adoptés ici et ailleurs, ont vu leurs parents rejoindre la fédération, qui regroupe des parents adoptifs et leurs enfants, des adoptés majeurs et des postulants à l'adoption.

EFA est un mouvement apolitique, non confessionnel, indépendant des pouvoirs publics comme des organismes autorisés pour l'adoption (OAA) et de tout organisme quel qu'il soit.

Association loi 1901, la fédération EFA est reconnue d'utilité publique depuis 1984.

EFA s'emploie à :

- faire connaître et respecter les droits de l'enfant, en particulier son droit à avoir une famille, reconnu par la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- participer au développement et à l'amélioration de l'adoption, pour les enfants français comme pour ceux de l'étranger ;
- défendre les intérêts moraux et matériels des adoptés et des adoptants ;
- aider les familles adoptives dans tout ce qui concerne l'adoption et ses implications, tant sur le plan juridique que moral et psychologique...
- informer les postulants à l'adoption et toute personne intéressée par les questions relatives à l'adoption.

EFA, notamment par son service Enfants en recherche de famille, cherche, avec les partenaires sociaux, des solutions pour les enfants privés de famille, en particulier pour les enfants dits « à besoins spécifiques ».

EFA relaie la parole de près de 15 000 adultes, faisant partie des 7 000 familles adoptives adhérentes, auprès des pouvoirs publics, des travailleurs sociaux, du corps médical, de la justice, mais aussi de la presse et du grand public, notamment pour défendre l'adoption plénière, sa philosophie et son éthique de l'adoption. À ce titre, EFA participe à différentes instances départementales telles que le Conseil de famille des pupilles de l'État et, au niveau national, au Conseil supérieur de l'adoption (CSA), au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP) et au comité de suivi de l'Agence française de l'adoption.

EFA agit pour faire avancer la réflexion en matière d'adoption, par exemple :

- la sécurité du placement en vue de l'adoption, de façon que l'enfant puisse se (re)construire en toute sérénité ;
- le droit pour tout enfant de grandir dans une famille pour tenir compte du besoin de l'enfant à être soutenu par des parents pour s'épanouir, l'obligation de rechercher, dans les meilleurs délais possibles, des solutions pérennes et adaptées pour tous les enfants délaissés et placés ;
- l'éthique qui doit aller de pair, à tout instant, avec les procédures, que ce soit dans la mise en relation, l'apparement ou l'accompagnement.

Représentations

• **Au niveau national : Conseil supérieur de l'adoption, Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, comité de suivi de l'Agence française de l'adoption.**

• **Au niveau départemental : Conseil de famille des pupilles de l'État, commission d'agrément.**

LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION

Janvier

- Parution de *On regardait s'approchait les nuages* de Gaëlle Drevet. Premier ouvrage de la collection Témoignage d'EFA.
- *Livret du représentant en Conseil de famille* : publié par l'UNAF et rédigé par un groupe de travail auquel ont participé deux membres d'EFA. Danielle Housset, présidente d'honneur d'EFA, intervient à la journée technique du Club ASE pour présenter ce livret.



Février

EFA organise un colloque à destination des professionnels « *Quels projets parentaux pour l'adoption aujourd'hui ?* » en présence de 191 personnes.

Avril

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, rencontre André Nutte, président du CNAOP, et Jean-Pierre Bourely, secrétaire général du CNAOP.
- Nathalie Parent, présidente d'EFA, est auditionnée à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une table ronde relative à la proposition de loi (n° 2652) sur la protection de l'enfant.



Mars

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, est nommée au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP).
- EFA participe à un groupe de travail sur la parentalité adoptive organisé par la MAI.

Mai

Jean-François Goujon-Fischer, membre du pôle juridique, participe au groupe de réflexion « *Droit et Famille* » organisé par l'UNAF concernant l'article L 224-8 du CASF sur l'admission à titre définitif des pupilles de l'État et l'article 786 du code général des impôts sur les droits de succession dans l'adoption simple.

Juin

- EFA organise un colloque international sur le devenir des adoptés sur deux jours, en présence des chercheurs français et étrangers, de nombreux professionnels, d'étudiants, d'adoptés...
- EFA publie un guide Santé à destination des professionnels, des adoptés et de leur famille.
- EFA réunit les responsables des associations départementales pour deux journées d'échanges, de réflexion et pour son assemblée générale. 75 % des associations sont présentes ou représentées.

LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION

Septembre

Nathalie Parent, présidente d'EFA, intervient sur le thème « **Adoption et scolarité** » et présente les premiers résultats de **l'étude d'EFA sur le devenir des adoptés**, lors du colloque du Centre européen d'études et de recherches en droit de la famille et des personnes, organisé par Adeline Gouttenoire à l'université Montesquieu-Bordeaux IV.

Novembre

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Janice Peyré, présidente d'honneur d'EFA, interviennent à la journée d'échanges organisée par la MAI avec les conseils généraux « **D'autres regards sur l'adoption internationale** », pour présenter l'étude d'EFA « Le devenir des adoptés (15-30 ans) ».
- Mathilde Chédru, membre du groupe Origines, et Janice Peyré, présidente d'honneur d'EFA, se rendent en **mission à Londres** pour mieux comprendre les dispositifs en matière de recherche des origines (contextes national et international).

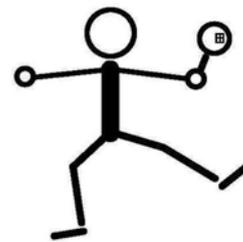


- Nathalie Parent, présidente d'EFA, rencontre la **défenseuse des enfants**, Geneviève Avenard. Le but de la rencontre est de faire un point sur la situation de l'adoption aujourd'hui et d'évoquer, plus particulièrement, le suivi des pupilles de l'État.



Octobre

- Françoise Toletti, responsable de l'équipe Accompagnement, intervient sur le thème « **Familles par adoption : vivre sous le regard social** », pour l'OAA Renaître, à Biscarosse.



- Odile Baubin, vice-présidente d'EFA, participe à la **journée Santé** organisée par la MAI, avec les médecins des consultations adoption, l'AFA, les OAA...

Décembre

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, rencontre **Marie Derain**, en mission d'appui pour les droits de l'enfant, et **Anne Devreese**, conseillère chargée de la protection de l'enfance, auprès du cabinet de la secrétaire d'État chargée de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et de l'autonomie.
- Nathalie Parent, présidente d'EFA et membre du CNAOP, participe au groupe de travail du CNAOP sur le protocole d'accueil et d'accompagnement dans les maternités des femmes accouchant sous le secret.

Organisation des équipes fédérales

● BUREAU

Nathalie Parent, présidente
Odile Baubin, vice-présidente
Mathilde Chédru, trésorière
Anne-Marie Quantinnet, trésorière adjointe
Éric Losego, secrétaire général
Hélène Kahn, secrétaire générale adjointe

PERSONNEL SALARIÉ

Marie-José Chaury, directrice
Mary Aug-Son, assistante de direction
Béatrice Zanetti, secrétaire comptable
Frédérique Le Floch, secrétaire de rédaction de la revue *Accueil*
Sandrine Dekens, coordinatrice du service
Enfants en recherche de famille

Élus : décisions en CA
Membres associés : participation CA élargi
Support technique du personnel salarié de la fédération

LES ÉQUIPES THÉMATIQUES

- Réflexion sur les grands sujets relatifs à l'adoption
- Suivi et participation à l'action des institutions et acteurs du monde de l'adoption

ADOPTION NATIONALE

Conseil de famille, commission d'agrément

Karine Nivelais, référente
Odile Baubin
Geneviève Miral

FINANCES

Suivi comptable et budgétaire, dons

Mathilde Chédru, trésorière
Anne-Marie Quantinnet, adjointe

Mécénat, sponsoring

Gisèle Pajot, référente
Céline Boyard

Autres membres : Hélène Kahn, Nathalie Parent

SECRETARIAT GENERAL

Éric Losego, Hélène Kahn

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

- accueil et accompagnement des postulants
- accompagnement des familles
- ligne d'écoute nationale
- formation, intervention dans les AD

Françoise Toletti, référente

Claire Lecuir
Blandine Hamon, Audyl de Courcelles
Anne Royal, Katia Balster, Marie-Hélène Theurkauff plus des personnes ressources

VIE DU MOUVEMENT

- relations AD / fédé (interventions AD, liens entre les AD, réponses questions et besoins)
- communication interne : site privé, LIREFA

Éric Losego, Hélène Kahn

ADOPTION INTERNATIONALE

- suivi et décryptage de l'actualité
- relations avec opérateurs et institutions
- fiches pays
- interventions en AD

Nathalie Parent, référente

Claire Tridon, Céline Boyard,
Françoise Toletti
Martine Lombard, Marie-Hélène Theurkauff,
Janice Peyré, Geneviève Miral, Danielle Housset

COMMUNICATION EXTERNE

Relations presse

Nathalie Parent

Éditions, publications

Geneviève Miral

Site public

Janice Peyré, Geneviève Miral,
Martine Lombard, François Vasilin,
plus une personne ressource

Listes de discussion/forum public

Personnes ressources

Facebook

Claire Tridon

SANTÉ

- dossier COCA
- livret santé
- interventions en AD

Odile Baubin, référente

plus des personnes ressources

SCOLARITÉ

- enquête « adolescence, adoption, orientation »
- interventions AD thématiques
- livret scolarité

Claire Tridon, référente

Janice Peyré
Hélène Kahn
plus des personnes ressources

PÔLE JURIDIQUE

Statut, règlement intérieur, charte

Gisèle Pajot, Céline Boyard,
plus une personne ressource

Actualité législative et réglementaire, questions des AD

Céline Boyard, référente
Danielle Housset, Pascale Salvage,
Jean-François Goujon-Fischer

FORMATIONS

Internes et externes
Définition, mise en oeuvre
et suivi du programme
Nathalie Parent, Odile Baubin,
Karine Nivelais, Claire Lecuir
Françoise Toletti

ÉQUIPES PONCTUELLES

- Congrès
- Colloques
- Élus, membres associés,
personnes ressources

1

ORGANISER LA VIE ASSOCIATIVE

La fédération Enfance & Familles d'Adoption (EFA) rassemble, en France métropolitaine et en outre-mer, 88 associations départementales couvrant 93 départements. 7 000 familles adhèrent au mouvement, soit près de 15 000 adultes et 7 000 enfants, postulants à l'adoption, adoptants ou adoptés. En plus de soixante ans d'action au service de l'enfance délaissée, EFA est devenu le plus important mouvement de l'adoption en France.



> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale regroupe l'ensemble des associations départementales et membres d'honneur. Les associations départementales sont représentées par un administrateur mandaté par leur conseil d'administration. L'assemblée générale statutaire d'EFA s'est tenue le 7 juin à Paris, dans ses locaux. 70 associations départementales étaient présentes ou représentées, soit plus de 75 % de ses membres.

> LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le conseil d'administration d'EFA est composé de 12 administrateurs, tous bénévoles et élus. Ils ont, pour la plupart, occupé des fonctions en association départementale. Certains assument encore des responsabilités dans les associations. Cette composition du conseil d'administration est valable jusqu'à l'assemblée générale du 22 mai 2016.

Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est réuni six fois : 16 janvier, 27 mars, 7 juin, 26, 27 et 28 juin, 25 septembre, 4 décembre afin d'assurer l'administration générale de l'association. Les membres du bureau ont été élus par le conseil d'administration constitutif du 7 juin.

Le conseil d'administration est assisté de 14 membres associés. Ces membres associés ont souvent, ou occupent encore, des fonctions en association départementale. Une grande continuité dans la culture et la transmission des valeurs d'EFA est assurée notamment par la présence de trois anciennes présidentes. Les membres associés travaillent étroitement avec le conseil d'administration sur les différents aspects thématiques ou organisationnels (adoption internationale, adoption nationale et enfance délaissée, accompagnement des familles, santé, scolarité, aspects juridiques et administratifs, formation, revue *Accueil*, etc.).

Un conseil d'administration élargi réunit les administrateurs et membres associés, ainsi que d'autres personnes invitées ponctuellement en fonction de l'ordre du jour. Il s'est réuni quatre fois : les 17 janvier, 28 mars, 26 septembre et 5 décembre.

> L'ÉQUIPE DE SALARIÉES

L'équipe de salariées est constituée de cinq personnes (4,5 équivalents Temps plein) qui assurent le fonctionnement de la fédération : la direction, le secrétariat, la comptabilité, le secrétariat de rédaction de la revue *Accueil*, et la coordination du service ERF.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Afin d'assurer une meilleure gestion de l'association, sept commissions de travail thématiques (adoption nationale, adoption internationale, revue *Accueil*, accompagnement à la parentalité, santé, scolarité, origines) et cinq commissions transversales (vie du mouvement, finances, pôle juridique, formations, communication externe) sont opérationnelles.

Chacune d'entre elles comprend un ou plusieurs administrateurs, des membres associés et des personnes ressources. 38 personnes ressources apportent leur collaboration à EFA ; elles ont été choisies en raison de leur expertise dans le domaine considéré et de leur volonté de participer aux travaux de la fédération ; elles peuvent être issues des associations départementales ou bien ne pas faire partie d'EFA.



> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

LA COMMISSION ADOPTION NATIONALE

La commission Adoption nationale s'articule autour de deux axes principaux : le suivi des pupilles de l'État et l'action du service Enfants en recherche de famille (ERF) en faveur des enfants pupilles dits « à besoins spécifiques ».

Le suivi des pupilles

- Conseil de famille (CF) : information et formation des représentants en Conseil de famille (voir p. 37) ;
- participation à des groupes de travail comme celui de l'UNAF sur la réalisation d'un livret du représentant en CF ;
- veille sur la situation des pupilles ;
- veille juridique (en particulier depuis deux ans autour de la question de l'admission en qualité de pupille - voir p. 16) ;
- interventions institutionnelles ;
- rédaction d'articles pour la revue *Accueil*...

Le service ERF

La coordination nationale du service est animée par une psychologue coordinatrice, une pédiatre référente et deux bénévoles. Trois interventions ont été réalisées dans les associations départementales et huit formations et interventions ont été assurées en direction des professionnels.

De plus, une rencontre au siège de l'UNAF a eu lieu afin d'explorer les pistes de collaboration.

Suite au départ, en fin d'année, de la secrétaire d'ERF et d'une surcharge d'activité une nouvelle organisation a été décidée. Ainsi depuis octobre, les postulants qui veulent s'inscrire au fichier ERF contactent leur correspondant et complètent un questionnaire. À la réception de leur dossier, la secrétaire de la fédération enregistre leur candidature qui sera éventuellement traitée si elle est en lien avec les besoins des enfants étudiés.

L'activité du service ERF est détaillée dans la rubrique « Enfants en recherche de famille » (p. 23 et 24).

LA COMMISSION ADOPTION INTERNATIONALE

Dans la mesure de ses moyens (toutes les personnes de l'équipe ayant d'autres responsabilités au sein de la fédération), l'équipe Adoption internationale a poursuivi sa veille des politiques d'adoption internationale des pays d'accueil ainsi que celle des pays d'origine et des organismes internationaux. Des échanges ont lieu avec différents interlocuteurs français ou étrangers, institutionnels, privés ou associatifs comme le Service social international (SSI), la MAI, l'AFA, les OAA, les APPO...

L'équipe Adoption internationale tente d'apporter aux associations départementales des informations actualisées et répond très régulièrement aux sollicitations des familles.

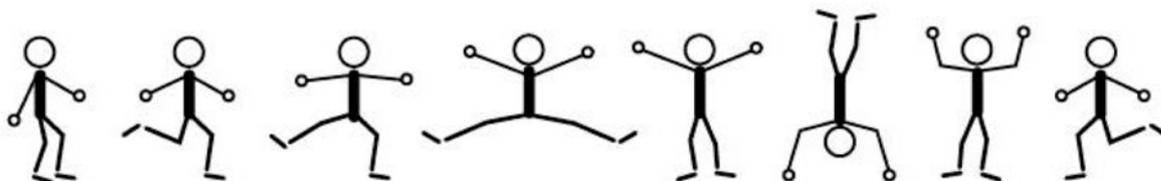
Elle reste particulièrement vigilante aux risques d'entorses aux démarches éthiques et n'a pas hésité au cours de l'année à faire part à la MAI, dossier à l'appui, des inquiétudes qu'elle avait sur les pratiques de certains OAA.

Les nouvelles institutionnelles françaises et étrangères (pays d'origine et pays d'accueil) ainsi qu'une sélection d'articles de la presse internationale, concernant l'adoption sont transmises, tous les mois, sur la liste interne LIREFA. L'équipe alimente la rubrique « À l'international » de la revue *Accueil*.

À la demande des associations départementales, les membres de l'équipe Adoption internationale interviennent dans leurs manifestations. Cela est néanmoins de plus en plus compliqué compte tenu des problèmes de disponibilité de ses membres.



> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES



LA COMMISSION ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Accompagner les familles avant et après l'adoption est une mission qui sous-tend de façon transversale l'action de la fédération, tant au niveau institutionnel que dans le travail de proximité des équipes départementales. Familles et postulants trouvent auprès des associations départementales l'écoute de pairs, à travers, par exemple, des groupes d'échanges ou de parole et des réunions à thème. Lors de ces rencontres, elles peuvent exprimer leurs craintes, leurs soucis ou leurs difficultés.

L'équipe « accompagnement à la parentalité, postulants et familles » est chargée de soutenir l'organisation de l'accompagnement dans les départements et de faire connaître, à l'extérieur, l'action d'EFA dans ce domaine. L'équipe s'est enrichie de deux nouvelles personnes : elle compte désormais 13 personnes, dont deux administratrices de la fédération. Ses membres se sont réunis deux fois dans l'année, en plus de réunions téléphoniques et de participations à des réunions thématiques autres (rencontres de formateurs notamment).

Le rôle de l'équipe est multiple.

Assurer un soutien aux associations départementales dans leurs actions d'accompagnement :

- formations d'administrateurs à l'écoute et à l'accompagnement des familles et des postulants (voir p. 38) ;
- constitution et animation d'un réseau des référents accompagnement dans les départements (voir p. 37) ;
- écoute des accompagnants en difficulté (ligne nationale d'écoute téléphonique - voir p. 22) ;
- conférences dans les départements (9 interventions auprès d'associations départementales) ;
- animation d'ateliers parentalité auprès des associations départementales (8 en 2015). Sept de ces ateliers ont été conduits par Blandine Hamon, accompagnée de membres de l'équipe et un par Audyl de Courcelles accompagnée de Sylvine Venetz. En 2016, le relais sera progressivement pris par certains membres, du fait du retrait de Blandine Hamon. Une formation de formateurs au sein de l'équipe sera organisée à cet effet.

Favoriser une mutualisation des actions mises en place par les associations départementales :

- une trame de fiches-actions est proposée aux AD qui souhaitent partager leurs expériences en matière d'accompagnement. Elles sont centralisées par une personne de l'équipe puis mises en ligne sur le site privé après relecture et compléments. Sept nouvelles fiches rédigées par quatre AD ont ainsi été publiées. Au total, 21 initiatives sont désormais partagées sur le site privé ;
- organisation d'une journée nationale de rencontre des référents accompagnement (voir p. 38) ;

Apporter le regard « accompagnement » dans les actions conduites par la fédération :

- rédaction d'articles pour la revue *Accueil* (deux articles) ;
- co-animation de formations internes et professionnelles (« accompagner un projet réorienté vers un enfant différent », journée d'octobre sur l'accompagnement de l'attente, formations pour les professionnels « un enfant, des parents, une famille » et « enfants à besoins spécifiques ») ;
- témoignages sur le vécu des familles pour compléter l'enquête « Le devenir des adoptés (15-30 ans) ».

Rendre visible le savoir-faire d'EFA en matière d'accompagnement auprès des partenaires associatifs ou institutionnels et de la presse :

- participation à des réunions de travail organisées par la Mission de l'adoption internationale en vue d'élaborer une brochure sur la préparation à la parentalité adoptive ;
- intervention lors de la journée nationale de rencontre des familles de l'OAA Renaître ;
- organisation et co-animation de quatre journées de formation pour la Fédération française des organismes autorisés pour l'adoption (FFOAA), tant auprès des administrateurs que des postulants dans l'attente (voir p. 34) ;
- coopération avec l'EPhEP (École pratique des hautes études en psychopathologie) pour la formation d'un centre de recherche sur l'adoption et la filiation : participation à cinq rencontres, dont deux ont donné lieu à une intervention thématique (présentation d'EFA et de l'accompagnement des familles ; la culpabilité autour de l'adoption et de l'abandon) ;
- interview par un auteur réalisateur, M. Cuvelier, pour un documentaire sur l'histoire et l'évolution de l'adoption internationale, pour FRANCE TV.

Assurer le fonctionnement de la ligne nationale d'écoute (voir p. 22)

Une équipe de 13 personnes

- Ligne d'écoute
- Ateliers de parentalité
- Animation d'un réseau de référents
- Rencontres institutionnelles

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

LA COMMISSION SANTÉ

Une équipe
pluri-
disciplinaire

Des outils

Des
conférences

L'année a été consacrée à la finalisation du **guide Santé** imprimé en juin. L'équipe Santé s'est ensuite attachée à mettre en place une stratégie de communication tant à l'échelon national que départemental. Le guide a été diffusé à l'ensemble des associations départementales, des autres associations parentales et d'adoptés, des OAA ainsi que des professionnels de la santé (médecins des COCA, Ordres nationaux des médecins, sages-femmes, kinésithérapeutes) et des partenaires habituels.

Des outils ont été élaborés pour soutenir les associations départementales dans la diffusion du guide :

- un courrier type à destination des professionnels de santé et des partenaires locaux ;
- une présentation PowerPoint qui s'adapte autant à un public d'adhérents (parents et postulants) qu'à un auditoire professionnel (utilisable lors de colloques par exemple).

Ces outils sont destinés à être utilisés par tout administrateur. Cependant, les membres de l'équipe Santé restent disponibles pour soutenir, si nécessaire, une association départementale lors d'une présentation.

EFA a été très peu sollicité par ses partenaires sur le thème de la santé puisque le groupe des COCA ne s'est réuni qu'une seule fois en fin d'année, EFA n'ayant été convié qu'à la seconde partie de la **journée consacrée aux relations avec les OAA**.

Deux thèmes ont été essentiellement abordés :

- la gestion des « listes de pathologie » génératrice de conflit entre les médecins et les OAA (y compris l'AFA) ;
- la fiabilité des dossiers médicaux provenant de l'étranger. On constate une dégradation de la qualité de ces dossiers. La santé des enfants peut y être soit largement sous-évaluée, soit faussement alourdie par des pathologies inexistantes quand il n'y a pas d'erreur de dossier (dossier médical ne correspondant pas à l'enfant proposé).

Cela vient renforcer la nécessaire vigilance dans l'adoption internationale où l'on observe chaque année de nouvelles dérives.

Enfin, l'équipe Santé reste disponible pour aborder les sujets liés à la santé des enfants adoptés en **conférence, à destination des adhérents** mais aussi **en direction des professionnels de la santé et de l'enfance**.

LA COMMISSION SCOLARITÉ

L'indispensable mobilisation autour de l'étude « Le devenir des adoptés (15-30 ans) » a impacté le fonctionnement habituel du groupe Scolarité, qui ne s'est pas réuni qu'une fois cette année.

Le groupe a cependant répondu aux **sollicitations des associations départementales** qui souhaitent aborder, avec leurs adhérents, les questions liées à la scolarité des enfants adoptés. Deux membres de l'équipe sont intervenus lors de cinq rencontres-débats organisées par des associations départementales.



> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

LA COMMISSION ORIGINES

Le groupe « origines » est composé de membres de la fédération et de membres des associations départementales qui sont soit parents adoptifs, soit adoptés, soit conjoints de personnes adoptées. La commission s'est fixé **différents objectifs** :

- apporter des éléments de réponse aux interrogations des parents et futurs parents adoptifs ;
- apporter des éléments de réponse aux interrogations et attentes des adoptés ;
- mieux faire comprendre et connaître les différents enjeux liés aux questions sur les origines ;
- mieux connaître et faire connaître les dispositifs de soutien dans le cadre de recherches en France et à l'étranger.



Les membres du groupe échangent sur une liste fermée dédiée, font régulièrement le point par téléconférence, et se rencontrent au moins une fois par an. Cela permet de **coordonner les actions, d'élaborer des outils communs** (présentations ppt, adaptées selon les besoins des interventions). Cela favorise aussi un esprit de travail en équipe sur des questions éminemment sensibles susceptibles d'interpeller les uns ou les autres au niveau personnel, et permet aux membres du groupe de se relayer.

Parmi les actions menées :

- cinq interventions dans des associations départementales sur les questions liées aux origines ;
- animation d'ateliers sur les origines et les réseaux sociaux lors de la journée des responsables départementaux ;
- travail sur un livret sur les origines et les réseaux sociaux : traduction et adaptation d'un livret

anglais en cours, négociations pour l'obtention des droits ;

- réponses écrites à des demandes de conseil parvenues par mail ou par la page Facebook d'EFA (y compris de l'étranger) ;
- participation active au colloque de juin sur le devenir des adoptés, notamment à la table ronde des adoptés (voir p. 28) ;
- mission à Londres (financée par la MAI) pour mieux comprendre les dispositifs en matière d'accès aux origines (sur invitation de Julia Feast, intervenante au colloque de juin sur le devenir des adoptés) ;
- pour la revue *Accueil*, des articles et un entretien avec une jeune femme adoptée, ses parents adoptifs et sa mère de naissance.

La question des origines intéresse les familles et les candidats à l'adoption, ainsi qu'en premier lieu, les jeunes adoptés, adolescents ou adultes, dont on note la présence lors des **interventions** des membres du groupe.

L'étude sur le devenir des adoptés montre que la question peut être un **facteur de rapprochement entre parents et enfants**, dès lors que les parents ne se sentent pas remis en question par les interrogations légitimes de leurs enfants.

La France manque d'outils (documents) et présente un éclatement institutionnel sur ces questions : cela complexifie d'autant plus le parcours de recherche des adoptés, d'où la tentation de lancer des recherches via les réseaux sociaux, sans soutien ni accompagnement.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

LA COMMISSION VIE DU MOUVEMENT

La directrice et les secrétaires généraux ont en charge la commission « Vie du mouvement ». Cette commission s'occupe de **nouer et de renforcer les liens entre la fédération et les associations départementales**. Elle apporte son soutien en répondant aux questions des nombreuses associations qui la sollicitent, qu'il s'agisse de questions techniques, organisationnelles ou de gouvernance. Elle anime le réseau en proposant aide, conseil et mutualisation. Elle accueille les nouveaux responsables départementaux.

Pour ce faire, la commission a créé **deux outils** lui permettant un suivi des associations tant dans les ressources humaines (base de données interne des bénévoles qui contient les coordonnées d'environ 800 responsables départementaux), que dans les activités (observatoire qui permet de suivre, pour chaque association, l'évolution des adhésions, la participation aux rencontres nationales, aux formations et aux échanges entre la fédération et les associations).

Une enquête sur la typologie des adhérents a été initiée en fin d'année. La connaissance précise des familles adhérentes devrait permettre de répondre plus précisément aux besoins de ces dernières et de proposer de nouveaux outils ou supports aux associations.

La commission organise chaque année des **événements nationaux** comme la journée des responsables départementaux (JRD) et l'assemblée générale. Elle gère l'actualisation du site privé, la gestion des interventions des membres de l'équipe fédérale dans les associations départementales et le fichier des membres de la liste interne Lirefa.

Elle s'occupe également de la **formation des présidents nouvellement élus**, et, en collaboration avec les trésoriers, de celle des secrétaires et trésoriers nouvellement élus.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

LA COMMISSION FINANCES

La commission finances est composée de six membres. Elle s'est réunie une dizaine de fois dans l'année afin de travailler sur les aspects financiers, comptables et administratifs relatifs à la gestion courante de l'association.

Les actions suivantes ont été engagées ou poursuivies :

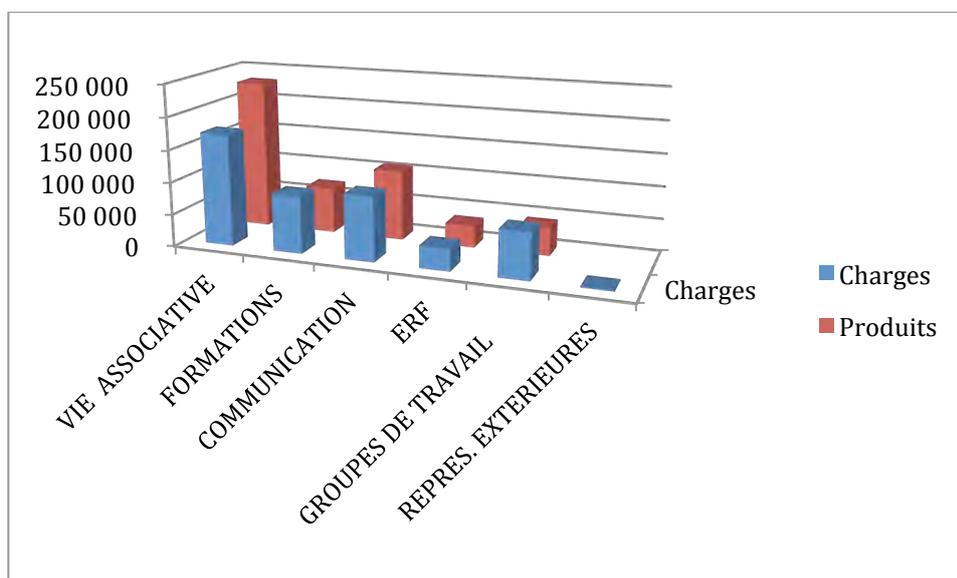
- suivi du budget 2015 avec un point à fin août ;
- suivi du point sur l'organisation des sauvegardes ;
- formalisation des entretiens annuels des salariées ;
- mise en place d'un nouveau logiciel comptable ;
- évaluation des coûts des livrets santé et origines ;
- sortie du système « Chèque Emploi Associatif » suite au changement législatif ;
- fin de la collaboration avec le cabinet Fiducial et mise en place de la collaboration avec le cabinet S&W Associés.

La commission finances poursuit par ailleurs :

- son travail d'analyse des comptes et de maintien de l'équilibre budgétaire ;
- son travail de gestion quotidienne des autorisations, règlements, encaissements, suivi des placements et donc de la trésorerie ;
- son travail de rationalisation des procédures.

Créée en 2013, essentiellement autour de la directrice et d'une administratrice, l'équipe en charge du mécénat, n'a pas encore trouvé de mode de fonctionnement satisfaisant, ses membres étant peu disponibles. L'objectif de trouver de nouvelles sources de financement est renouvelé pour 2016.

Les 470 K€ de charges et 489 K€ de produits se répartissent comme suit,



> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

LA COMMISSION PÔLE JURIDIQUE



Tout au long de l'année, les membres de la fédération ayant des compétences juridiques ont répondu aux sollicitations des associations départementales ou des adhérents portant aussi bien sur le droit de la famille que sur l'agrément, les visas d'entrée en France et d'autres questions institutionnelles.

EFA a continué à agir sur la question de l'admission des enfants en qualité de pupilles de l'État en vue d'une évolution de l'article L. 224-8 du code de l'action sociale et des familles (CASF) réformé en 2013.

Un groupe de travail consacré à différentes questions du droit de la famille a d'ailleurs été constitué au sein de l'UNAF, dans lequel EFA a pu rappeler les risques que ce texte fait peser sur la sécurité juridique du statut des pupilles de l'État et tracer différentes pistes d'évolution possible.

Un travail de veille a également été réalisé sur la proposition de loi relative à la protection de l'enfant. Sur ce sujet, la présidente a été entendue en audition à l'Assemblée nationale et au Sénat et a notamment rappelé la nécessité d'une modification de l'art L. 224-8 du CASF.

La fédération EFA a été particulièrement attentive à la situation des familles bénéficiaires d'un jugement d'adoption en République démocratique du Congo et dont l'enfant n'a pas été autorisé à sortir du territoire par décision des autorités congolaises. De nombreuses démarches ont été accomplies auprès de la MAI pour évoquer les issues possibles. Une démarche a également été entreprise auprès de la défenseure du droit des enfants afin qu'elle porte devant le Conseil d'État une série de questions sur la situation juridique de ces familles.

LA COMMISSION FORMATIONS

La commission, composée de cinq administrateurs et de la directrice, a pour mission de définir la politique de formation de la fédération dans toutes ses composantes : formations à destination des administrateurs et bénévoles du mouvement, à destination des professionnels et des adhérents (postulants ou familles). Elle s'est réunie physiquement deux fois et a travaillé régulièrement par mail tout au long de l'année.

Elle recense les besoins, oriente les contenus des modules de formation (internes et externes) et fixe les orientations de leur programmation, en accord avec les formateurs. Ses propositions sont soumises au CA pour validation.

Par ailleurs, elle étudie les demandes de sessions reçues de la part d'institutionnels ou d'OAA.

Enfin, elle apporte son soutien aux associations départementales qui élaborent des projets de formation à destination des postulants au travers d'une convention de labellisation d'actions qui permet aux associations de faire valider leur module dans le cadre de l'organisme de formation fédéral et de délivrer des attestations de formation (et non pas de simples attestations de présence).

Le soutien et la valorisation au niveau national d'actions de formation et sensibilisation, structurantes et de qualité, conduites dans les départements contribuent ainsi à renforcer la crédibilité et la visibilité du mouvement tout entier en matière d'accompagnement à la parentalité, vocation première d'EFA.

LA COMMISSION COMMUNICATION EXTERNE



Consciente de l'importance de l'image donnée par le mouvement et de la nécessité de répondre toujours mieux à ses interlocuteurs, la fédération travaille à l'amélioration de sa politique de communication et au renforcement de ses outils en direction des familles et de ses partenaires : développement d'une identité graphique cohérente ; mise à jour des documents en direction des familles et des institutionnels ; mise à jour quasi quotidienne du site public ; animation d'une page Facebook ; publication d'une newsletter bimes-

trielle ; articulation systématique entre les différents outils, multiplication des liens entre le site public, la page Facebook et les publications (newsletter, Accueil) ; diffusion d'une sélection des programmes TV et radio sur les Yahoogroupes ; choix avisé des interventions dans la presse comme dans les colloques, congrès...

Plusieurs équipes sont en charge de ces différentes missions dont les actions sont détaillées pages 30-32.

2

REPRÉSENTER ET INTERVENIR

> LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ADOPTION

Le Conseil supérieur de l'adoption ne s'est pas réuni en 2015. En effet, fin 2014, les mandats des représentants siégeant dans cette instance sont arrivés à échéance et aucune nouvelle nomination n'est intervenue. Bien que n'ayant qu'un avis consultatif, il est regrettable que cette instance n'ait pu se rencontrer au cours de cette année alors même qu'était en discussion le projet de loi sur la protection de l'enfance dont quelques articles concernaient l'adoption. Il est urgent aujourd'hui d'avoir une vraie réflexion sur l'adoption et le CSA est le lieu où celle-ci pourrait avoir lieu, puisque cette instance réunit en son sein l'ensemble des acteurs de l'adoption, nationale et internationale.

> LE CONSEIL NATIONAL POUR L'ACCÈS AUX ORIGINES PERSONNELLES



Janice Peyré, présidente d'honneur, qui représentait EFA au CNAOP, a terminé son mandat de 12 ans en mars 2015. Le 16 mars, Nathalie Parent a été nommée à ce poste par arrêté de la ministre des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, et de la secrétaire d'État chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie.

Le 23 janvier, Janice Peyré a participé à une réunion de travail sur l'étude portant sur les demandeurs ayant rencontré leurs parents de naissance. Cette étude est disponible sur le site du CNAOP.

Avant la mise en place officielle du CNAOP, son président, André Nutte, et son secrétaire général, Jean-Pierre Bourely, ont souhaité rencontrer les nouveaux membres du conseil. Cela a été l'occasion de faire part des souhaits d'EFA de travailler sur certaines thématiques. Entre autres, les questions d'accompagnement et du recueil d'informations liées à la santé des parents

de naissance sont des points sensibles sur lesquels EFA souhaiterait pouvoir travailler.

Le 6 mai, a eu lieu la première séance plénière de travail avec le nouveau conseil, renouvelé pour un tiers de ces membres. Cela a été l'occasion pour le secrétaire général de présenter les axes de travail pour les trois prochaines années. À cette occasion, le rapport d'activité du CNAOP pour l'année 2014 a été validé et mis en ligne.

La seconde séance plénière a eu lieu le 30 septembre et a été l'occasion de constituer un groupe de travail pour rédiger un protocole d'accueil et d'accompagnement dans les maternités des femmes accouchant sous le secret qui sera signé par tous les établissements susceptibles d'accueillir une femme souhaitant accoucher sous le secret. Une réunion de travail s'est tenue le 1^{er} décembre.

> LES RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS ET LES AUDITIONS

L'année a été particulièrement marquée par les discussions parlementaires sur la loi sur la protection de l'enfant, loi contenant à la marge quelques articles concernant l'adoption.

EFA a été auditionné par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale. En prenant appui sur le plaidoyer pour l'adoption nationale en France, EFA a rappelé son point de vue, expliqué le fonctionnement des ORCA et d'ERF et leur expertise dans l'adoption des enfants dits « à besoins spécifiques », et défendu la mise en place d'une Autorité centrale pour les pupilles de l'État. L'accent a été mis sur le bilan d'adoptabilité pour les pupilles de l'État qui permet de déterminer pour chacun d'eux un projet de vie en tenant compte de ses besoins, ce projet esquissant en conséquence le profil parental recherché.

EFA a également souligné l'urgence qu'il y aurait à modifier la rédaction de l'article L 224-8 du code de l'action sociale et des familles.

Une note de commentaires sur les articles de la proposition de loi concernant l'adoption et reprenant dans son ensemble les positions exprimées au Sénat a été remise aux députés.

Le 4 novembre, EFA a rencontré la défenseure des enfants, Geneviève Avenard.

Le but de la rencontre était de faire un point sur l'état de l'adoption aujourd'hui. EFA a insisté sur la nécessité de réformer l'agrément pour avoir des parents en capacité de répondre aux besoins des enfants et a également abordé le nécessaire accompagnement des familles avant, pendant et après l'adoption. Concernant la loi sur la protection de l'enfant, EFA a fait part de sa déception face au peu d'articles concernant l'adoption et a expliqué la conséquence du rejet de l'amendement modifiant l'article L. 224-8 sur l'admission à titre définitif des pupilles de l'État.

EFA a également insisté sur la nécessité de disposer pour tous les pupilles de l'État d'un bilan d'adoptabilité permettant de construire un projet de vie pour l'enfant que ce soit un projet d'adoption ou tout autre projet.

Le 1^{er} décembre, EFA a rencontré Marie Derain, en mission d'appui pour les droits de l'enfant, et Anne Devreese, conseillère chargée de la protection de l'enfance, auprès du cabinet de la secrétaire d'État chargée de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et de l'autonomie. Un état des lieux très complet de l'adoption a été fait.



> LES RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ADOPTION INTERNATIONALE

LA MISSION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE

À partir du mois de mars, EFA a participé, à la demande de la MAI, à l'élaboration d'un **flyer destiné aux familles postulantes** pour les inciter à suivre des séances de préparation à la parentalité adoptive. À trois reprises des représentants des conseils départementaux, de l'AFA, des OAA, des COCA et d'EFA se sont réunis. Ce travail d'équipe a abouti à la production d'un document, qui peut être consulté sur le site d'EFA.

Le 25 septembre, une réunion a eu lieu entre l'ambassadrice, Madame Roussel, Madame Brunet-Ludet et EFA. Un **point d'actualité** a pu être fait entre autres sur le blocage en République démocratique du Congo mais également sur des pratiques discutables de certains OAA.

EFA a participé aux deux journées organisées par la MAI au cours de l'année :

- le 9 octobre sur les **problématiques de santé**, occasion pour EFA de présenter le guide santé ;
- le 8 novembre, lors du colloque annuel de la MAI, EFA est intervenu en séance plénière afin de

présenter une partie des résultats de son **étude sur « Le devenir des adoptés (15-30 ans) »**.

Par ailleurs, la MAI a accordé à EFA une subvention pour trois actions :

- **mission en Grande-Bretagne** dans le but de trouver des pistes d'amélioration à l'accompagnement des adoptés (nés à l'étranger ou en France) dans la recherche des origines en visitant deux structures professionnelles britanniques spécialisées dans ces questions (voir p. 26) ;
- **mission en Côte-d'Ivoire**, en accompagnement de la MAI afin de présenter EFA et son apport auprès des familles. Cette mission qui devait se dérouler du 17 au 22 novembre a été reportée début 2016 suite aux attentats du 13 novembre (la mission reste impactée sur la subvention 2015) ;
- aide au développement de la **ligne d'écoute nationale** en étoffant les ressources humaines de la plateforme d'écoute nationale et en formant les écoutants (échanges de pratiques, supervision) (voir p. 22).



LES AUTRES ACTEURS DE L'ADOPTION INTERNATIONALE

Le 8 décembre, EFA a participé à la journée de réflexion organisée par **Médecins du Monde** sur les échecs d'adoption. La présentation de trois enquêtes faites par Médecins du Monde dont la dernière qui concerne les familles ayant adopté entre 2006 et 2012 a permis de constater que les résultats rejoignent, sur une population très ciblée, les conclusions de l'enquête d'EFA sur « Le devenir des adoptés (15-30 ans) » notamment ce qui concerne l'impact de la vie préadoptive.

Toutes ces rencontres ont été l'occasion d'échanges avec de nombreux acteurs de l'adoption, tels que l'AFA, avec laquelle aucun rendez-vous n'a été programmé au cours de l'année, les responsables des **services adoption** des départements, les OAA et la MAI.

Des actions de formation ou des interventions ont également été développées par EFA pour un certain nombre d'acteurs de l'adoption internationale.

> LES RELATIONS AVEC LES AUTRES ACTEURS DE L'ADOPTION

EFA a été amené à assister ou à intervenir, à la demande de leurs organisateurs, dans plusieurs colloques ou séminaires :

- Colloque du Centre européen d'études et de recherches en droit de la famille et des personnes, à l'université Montesquieu - Bordeaux IV, organisé par Adeline Gouttenoire ;
- 15^e séminaire des pédiatres du Haut-Rhin ;
- journée consacrée à Michel Soulé organisée par le Copes et la Waimh-France ;
- retour sur les pratiques québécoises en matière d'adoption à l'ORCA.

> EFA : UNE ASSOCIATION FAMILIALE

LES RELATIONS AVEC L'UNAF ET LES UDAF



EFA adhère à l'Union nationale des associations familiales (UNAF) dans la catégorie des mouvements familiaux à but spécifique. À ce titre, chaque association départementale fait partie de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de son département. Plusieurs associations EFA ont leur siège à l'UDAF, voire y tiennent des permanences ou y organisent quelques activités. Par ailleurs, les UDAF peuvent faire appel à EFA pour représenter les familles dans des instances comme les Conseils de famille et les Commissions d'agrément. L'UNAF contribue à hauteur de 58 900 euros au fonctionnement national d'EFA, au titre du fonds national des prestations familiales.

EFA a signé une **convention** avec l'UNAF liée à la diffusion de *Siéger dans un conseil de famille des pupilles de l'État - Livret du représentant* édité par l'UNAF. Ce guide a fait l'objet d'une première présentation en janvier lors d'une journée technique organisée par le Club ASE.

EFA a également participé à un **groupe de réflexion « Droit et Famille »** à l'UNAF concernant l'article L 224-8 du code de l'action sociale et des familles sur l'admission à titre définitif des pupilles de l'État et l'article 786 du code général des impôts sur les droits de succession dans l'adoption simple.

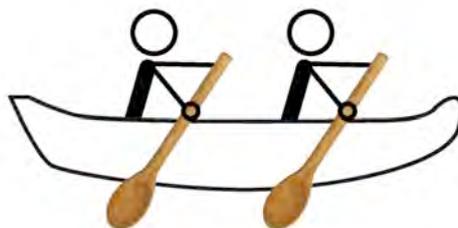
Enfin, EFA a assisté à l'**assemblée générale** et au **70^e anniversaire** de l'UNAF à Montpellier.

LA CNAF ET LES CAF

La CNAF a lancé mi-2013 une procédure de soumission de demandes de projets partenariaux pour les années 2014 à 2017 pour laquelle EFA a déposé son projet en janvier 2014. Au terme de cette procédure, la CNAF a fait savoir qu'elle renouvelait son soutien à EFA en accordant une **subvention de 49 200 € sur la période**, soit 12 300 € par an jusqu'en 2017.

Le **projet partenarial**, signé en septembre 2014, est bâti sur deux objectifs majeurs :

- la **structuration** et l'**animation de notre réseau** pour développer nos actions le plus efficacement possible et apporter des réponses au plus proche des préoccupations de nos adhérents, soit par les membres de notre réseau, soit directement ;
- le **soutien à la parentalité** afin d'accompagner au mieux les familles concernées dans l'exercice de leur parentalité à tous les stades de la vie des enfants qu'ils ont adoptés.



3

SOUTENIR

> LA LIGNE NATIONALE D'ÉCOUTE

La ligne d'écoute s'adresse directement aux familles ou à toute personne concernée par l'adoption : postulants, adoptants et adoptés, ainsi qu'aux personnes chargées de leur accompagnement dans les associations et confrontées parfois à des situations complexes.

Le dispositif repose sur un n° Azur (0810 0021 01) dont les coûts sont pris en charge par la fédération. Elle est assurée sur deux permanences hebdomadaires, le mercredi soir et le jeudi après-midi, par une équipe de neuf personnes, bénévoles et formées, s'appuyant sur un réseau de personnes ressources pour répondre aux questions plus pointues (santé, scolarité, psychologie, juridique, etc.).

En 82 permanences, la ligne a totalisé 93 appels, soit une baisse de 33 % par rapport à 2014. Cette baisse peut s'expliquer par le contexte morose de l'adoption (forte baisse des appels de postulants) et des problèmes techniques au niveau du fournisseur d'accès.

Les appels de **familles et adoptés majeurs** restent majoritaires (39 %). Beaucoup d'appels émanent de parents d'adolescents (60 %), qui expriment une grande souffrance avec, souvent, des problèmes de violence. Les problèmes scolaires restent évoqués mais

ne prennent plus toute la place contrairement à quelques années en arrière. Les familles recherchent le soutien de groupes de parole, aujourd'hui mieux connus, ou d'un professionnel.

Les appels de **postulants** représentent 23 % du total et sont en forte diminution (deux fois moins d'appels qu'en 2014). Les titulaires d'agrément parlent beaucoup de leurs difficultés à faire avancer leur projet, de la longueur de l'attente, de l'incertitude, de leur souffrance. Les questions d'ordre juridique portent sur des adoptions inachevées, des dossiers bloqués. Il s'agit en général de démarches en direct. Un signe nouveau : le nombre d'appels pour **refus d'agrément ou avis réservés** a plus que doublé par rapport à 2013. Les écoutants eux-mêmes osent aborder l'idée de renoncement.

Deux nouvelles écoutantes ont intégré l'équipe et la professionnalisation de la ligne s'est poursuivie. La **charte de l'écoutant** prévoit au moins une rencontre annuelle des écoutants pour une mutualisation et un soutien sur les appels difficiles. Une intervision et une demi-journée de supervision (avec le support d'un professionnel) ont été organisées.

Une **ligne**
d'**écoute** nationale
à votre disposition

N° Azur 0810 00 21 01
PRIX APPEL LOCAL

PERMANENCES
le mercredi de 20h30 à 22h30 et le jeudi de 14h00 à 17h00

QUI SOMMES NOUS ?
Des professionnels: parents adoptifs, membres d'Enfance & Familles d'Adoption formés à l'écoute.

POURQUOI ?
Vous souhaitez parler de vos difficultés et de votre quotidien, dans l'anonymat et la confidentialité.

POUR QUI ?
Parents adoptifs, adoptés, personnes concernées par l'adoption, personnes relais auprès des familles.

Pour toutes autres questions relatives à l'adoption, n'hésitez pas à contacter l'Association Enfance & Familles d'Adoption de votre département, dont vous trouverez les coordonnées sur le site internet www.adoptionefa.org ou en téléphonant à la fédération au 01 40 05 57 70.

efa
Enfance & Familles d'Adoption

Fédération Enfance & Familles d'Adoption, 221 rue La Fayette - 75010 Paris

> ENFANTS EN RECHERCHE DE FAMILLE

L'activité globale d'ERF a augmenté cette année encore : le nombre de dossiers de postulants est resté élevé, au même niveau qu'en 2014, avec une perte de qualité des projets parentaux, moins ouverts et nécessitant de redoubler le temps d'accompagnement. En parallèle, le nombre de dossiers d'enfants est en augmentation. Les faibles chiffres des adoptions sont révélateurs d'une organisation arrivée au bout de ses capacités et ont imposé une réorganisation dès le mois de septembre, afin de remettre les enfants au centre de l'activité.

LES ENFANTS

57 dossiers d'enfants ont été adressés à ERF au cours de l'année pour 61 enfants dont 4 fratries, soit une légère augmentation par rapport à 2014 (46 dossiers concernant 53 enfants).

19 dossiers d'enfant sont en cours de traitement, souvent sous la forme d'une recherche de parents ou de parrains, 12 dossiers sont en attente de compléments d'informations ou concernent des situations d'enfants pour lesquels les services sont en demande de guidance.

14 demandes ont été classées sans suite en cours d'année, parce que les enfants ne bénéficiaient pas d'un bilan d'adoptabilité favorable ou que la carence de moyens du département ne permettait pas de travailler ce projet (souvent un clivage entre le Conseil de famille et l'équipe professionnelle).

12 dossiers ont abouti à un placement en vue d'adoption. Un dossier a consisté en un accompagnement sur le projet de vie de l'enfant en dehors de l'adoption.

Les demandes

Les demandes ont émané de :

- 26 conseils départementaux,
- l'ORCAN et l'ORCA,

- 2 OAA,

- 3 Conseils de famille,

- 1 professionnel de l'Aide sociale à l'enfance.

Parmi ces demandes, 6, concernant 7 enfants, émanaient du conseil départemental de la Seine-Maritime.

L'amplitude d'âge des enfants va de 2 mois à 12 ans : un tiers des enfants sont des petits (moins de 3 ans), un tiers ont de 3 à 7 ans inclus et les grands de plus de 8 ans représentent le dernier tiers.

Particularités des enfants

- 22 enfants avaient une particularité médicale,

- 32 une particularité psychosociale,

- et 7 enfants étaient concernés par les deux items.

LA RÉFÉRENCE MÉDICALE

La référence médicale d'ERF a été sollicitée pour 12 dossiers d'enfants (en hausse de 50 % par rapport à 2014), en provenance de 9 départements. Les enfants dont le dossier médical a été analysé cette année sont pour moitié des nourrissons et pour moitié âgés de 3 à 6 ans.

Parmi ces 12 dossiers, aucune adoption n'a pu être entièrement réalisée par ERF. Aucun postulant présenté par ERF n'a été retenu par les départements, que

ce soit au niveau du service Adoption ou de celui du Conseil de Famille. Cependant l'analyse des besoins a permis à certains départements de trouver des postulants dans leur propre fichier en dehors de ceux proposés par la coordination. Un des couples approché a refusé ensuite l'appareillement qui ne correspondait pas à son projet après communication des éléments de l'analyse médicale.

LES POSTULANTS

Au 31 décembre, la file active des postulants ERF comptait 22 projets parentaux, dont 21 activables immédiatement.

Les sorties : 7 projets sont sortis du fichier, parmi lesquels 6 familles qui ont vu aboutir leur adoption dont 1 via ERF et 5 par d'autres voies. Le 7^e dossier a été classé pour cause d'absence d'actualisation.

Les entrées : 18 nouveaux projets ont été inscrits au fichier ERF.

Les refus : parmi les 31 dossiers traités, 13 ont été refusés. Le taux de refus est resté élevé et constant. Il reflète la difficulté à identifier sur le terrain des projets parentaux suffisamment ouverts pour répondre aux besoins cumulés des enfants ERF.

> ENFANTS EN RECHERCHE DE FAMILLE

LES ADOPTIONS EN 2015

Si l'on ajoute les adoptions réalisées par les postulants inscrits au fichier ERF, aux adoptions d'enfants pour lesquels le service a été sollicité, **18 enfants ont été adoptés cette année** : 6 postulants ERF ont adopté, dont 1 via ERF ; 12 enfants ERF ont été adoptés, dont 1 via ERF.

Depuis la fin d'année 2013, une attention particulière est accordée au **suivi postadoption**, systématiquement proposé par ERF et laissé au choix de la famille : 8 familles y ont fait appel. Cet accompagnement peut revêtir la forme d'entretiens téléphoniques très réguliers allant jusqu'à un appel tous les 15 jours.

LES CORRESPONDANTS

45 correspondants ERF couvrent l'ensemble des départements. ERF a accueilli deux nouveaux correspondants venant étoffer l'accueil des postulants et, dans le même temps, 7 correspondants ont cessé leur activité.

36 correspondants (soit 80 %, pourcentage en hausse) ont transmis leur bilan d'activité annuel. Ils ont été contactés par **81 familles** (soit une chute importante, puisque, l'an dernier, avec un taux de réponse inférieur, les correspondants avaient été contactés par 115 familles), la moitié des familles (contre 2/3 l'année précédente) étant orientées par les associations départementales d'EFA. 42 familles ont été rencontrées physiquement.

Deux associations départementales ont mis en place un groupe d'échanges autour de l'adoption d'enfants dits « à besoins spécifiques », adressé à des postulants s'ouvrant à ce type de projet.



Une équipe nationale

animée par une psychologue clinicienne, une secrétaire,
une pédiatre référent et deux bénévoles

Un réseau de 45 correspondants départementaux

Enfants en recherche de famille
221 rue La Fayette 75010 Paris
Tel. 01 40 05 57 71
Messagerie: erf@adoptionefa.org

4

**OBSERVER, ÉTUDIER
ET RECHERCHER**

> LA MISSION EN GRANDE-BRETAGNE

Deux membres de la fédération EFA faisant partie du groupe « Origines », dont une des deux présidentes d'honneur, ont effectué une mission, avec le soutien financier de la Mission de l'adoption internationale, à Londres, les 18 et 19 novembre.

Cette mission a permis de rencontrer des responsables de **deux structures professionnelles britanniques spécialisées** dans les questions d'adoption afin de comprendre leur politique d'accompagnement post-adoption, notamment en ce qui concerne les questions liées aux origines, aux recherches et retrouvailles, que ce soit dans le cas de l'adoption nationale ou internationale : outils, politiques, procédures, recommandations, évaluation.

Les représentantes d'EFA ont pu comprendre les **modalités d'accès aux dossiers, aux actes de naissance d'origine** (le tout dans le cadre d'un dispositif qui ne connaît que l'adoption plénière). Les dossiers sont conservés selon des protocoles d'archivage professionnels. Un travail de repérage d'agences d'adoption ayant cessé leur activité ou fusionné permet une traçabilité de ces organismes pour les personnes adoptées souhaitant engager des recherches.

Un **site Internet** librement accessible constitue à cet égard une base de données précieuse : www.adoptionsearchreunion.org.uk

À l'issue de cette mission, EFA a émis des **recommandations** et préconisé des **pistes de travail** :

- reconstituer, avant qu'il ne soit trop tard, l'historique des anciennes œuvres d'adoption et des organismes ayant cessé leur activité, et réfléchir à un espace en libre accès sur le Web permettant d'accéder aux informations. Cela concerne à la fois l'adoption nationale et l'adoption internationale. Ce travail est urgent, car les mémoires s'effacent...
- recenser les règles et usages en pratique dans les différents pays, avec l'aide du SSI et du bureau de La Haye.

Cela n'exclut pas, loin de là, la nécessité d'un accompagnement des personnes souhaitant remonter le fil de leur histoire - accompagnement auquel les organismes rencontrés à Londres accordent beaucoup d'importance.

Pour plus d'informations sur cette mission, vous pouvez vous reporter au numéro 178 d'*Accueil* de mars 2016.

> L'ÉTUDE SUR LE DEVENIR DES ADOPTÉS (15-30 ANS)

Cette année voit l'aboutissement de l'étude « Le devenir des jeunes ayant grandi dans une famille adoptive : enquête sur les adoptés et leurs frères et sœurs » menée depuis quatre ans avec deux centres de recherche (Universités de Montpellier et Paris 8) et avec le soutien financier de la région Île-de-France dans le cadre du dispositif PICRI :

- présentation des résultats dans le cadre d'un **colloque** (voir p. 28) ;
- publication d'une **synthèse** sous forme de livret téléchargeable : www.adoptionefa.org, rubrique « Les autres publications d'EFA » ;
- dossier du n° 177 de décembre 2015 d'*Accueil*, avec la partie liée à la scolarité intégrée dans le dossier du n° 179 prévu en 2016.

L'enquête a permis de recueillir des informations sur plus de **1 450 jeunes** (83 % des adoptés, 17 % des jeunes « biologiques »). Deux questionnaires ont été élaborés, l'un à l'intention des parents, l'autre à l'intention des jeunes eux-mêmes.

Trois quarts des 807 familles adoptives ayant participé sont liées à EFA.

Un certain nombre d'enseignements peuvent être tirés de cette enquête, ouvrant des **pistes de travail pour l'avenir** :

- les conditions de vie préadoptive ont un effet sur le devenir des adoptés, elles expliquent pour partie certaines difficultés scolaires ;

- les parents adoptifs jouent un rôle capital, qui permet aux adoptés de développer leurs capacités, de surmonter des handicaps initiaux, d'élaborer des stratégies (estime de soi, gestion du regard social), et ce dès lors que les attentes des parents s'adaptent aux réalités ;
- les adoptés montrent plus de fragilités que la moyenne générale en ce qui concerne les troubles émotionnels et du comportement ;
- la question des origines n'est pas un facteur de division mais de cohésion familiale : les adoptés font majoritairement confiance à leurs parents pour les recherches, contacts, etc. ;
- la question de l'identité se bâtit majoritairement autour d'un sentiment d'appartenance à la famille adoptive et d'intégration des deux histoires familiales ;
- les parents adoptifs sont le premier lieu de soutien des adoptés (la famille élargie est perçue avec plus de défiance).

Le **soutien postadoption** pour les parents adoptifs, mais aussi pour les adoptés (notamment au moment de l'adolescence) semble primordial.

Par ailleurs, une proposition de communication sur les liens entre conditions de vie préadoptive et résultats scolaires a été acceptée par le comité scientifique d'un congrès international prévu en janvier 2016 (International Conference in Adoption Research).



5

**INFORMER
ET
COMMUNIQUER**

> LES COLLOQUES

QUELS PROJETS PARENTAUX POUR L'ADOPTION AUJOURD'HUI ?

En croisant l'intervention de spécialistes et l'expérience des acteurs de terrain (philosophe, pédopsychiatre, psychologues, professionnels de l'ASE, chercheur, responsables associatifs...), le colloque du 2 février, « Quels projets parentaux pour l'adoption d'aujourd'hui », s'est articulé autour de quatre temps forts :

- Se sentir parents aujourd'hui dans l'adoption
- Sensibiliser et préparer à la parentalité adoptive
- Évoluer ou renoncer : à quel prix ?
- Exercer la parentalité autrement

Cette journée riche en débats et en échanges a réuni 191 personnes (dont 45 membres de conseils départementaux, 30 institutionnels, 12 bénévoles d'OAA et 33 bénévoles d'associations départementales).

LE COLLOQUE INTERNATIONAL : LE DEVENIR DES ADOPTÉS



EFA a organisé un colloque international « Le devenir des adoptés (15-30 ans): regards croisés des chercheurs, professionnels, adoptés et adoptants » les 4 et 5 juin. Ce colloque s'inscrivait dans le cadre du projet de recherche sur le devenir des adoptés, avec le soutien financier de la région Île-de-France (voir p. 26). Il s'est déroulé dans l'hémicycle du Conseil régional et a réuni près de 260 personnes chaque jour : étudiants (adoptés et non adoptés), professionnels, institutionnels, représentants d'associations...

31 intervenants, chercheurs étrangers et français, professionnels et adoptés, ont animé des conférences et des tables rondes tout au long de ces deux journées.

La première journée a été plus particulièrement l'occasion de présenter les résultats de l'étude et de la confronter aux recherches internationales.

La seconde journée a permis d'engager un dialogue interdisciplinaire.

Les principaux thèmes abordés ont été : la santé et les conditions de vie préadoptive ; le devenir des adoptés et le devenir des personnes placées non adoptées, avec l'exemple de la Suède ; la scolarité (différences liées au genre, la peur d'apprendre, le rôle des parents) ; identité, intégration ; les origines.

Un colloque de deux jours

260 participants par jour

31 intervenants

Des chercheurs français et étrangers, des professionnels

Des adoptés et des adoptants

> LA REVUE ACCUEIL

LES NUMÉROS SORTIS EN 2015



Parus en 2015 :

Identité et appartenance(s) (n° 174)
Abandon et sentiment d'abandon (n° 175)
Quand les adoptés deviennent parents (n° 176)
Le devenir des adoptés (n° 177).

À paraître en 2016 :

Parents adoptifs, parents créatifs (n° 178)
La scolarité (n° 179)
Se préparer à accueillir un enfant (n° 180)
L'adoption des enfants grands (n° 181)

ACCUEIL : UN LIEU D'EXPRESSION OUVERT

Le comité de rédaction est composé de cinq personnes. La directrice apporte son aide technique au comité de rédaction.

Accueil allie au mieux accessibilité et consistance, lisibilité et qualité de la réflexion. L'ouverture faite à l'actualité de l'adoption et à celle des associations départementales permet à ces dernières de mieux investir la revue, elle a favorisé de nouvelles collaborations. Cette année a été marquée par une **participation importante des adoptés** sous forme de témoignages ou d'échanges.

Une attention particulière est accordée à l'**illustration de la revue**. Les couvertures, très créatives, contribuent à l'identité forte de la revue, elles peuvent donner un fil conducteur pour l'illustration de l'ensemble du dossier.

La revue est un lieu d'expression de la philosophie d'EFA, à travers des témoignages, des relations d'expériences, des réflexions... Au fil des numéros, cette philosophie s'exprime aussi en ouvrant les pages à d'autres points de vue. La revue a ainsi le souci d'accueillir des intervenants extérieurs et des textes qui font davantage débat, qui proposent d'autres perspectives, d'autres ouvertures. *Accueil* se doit de donner une image dynamique de la présence de l'adoption dans la société, de ses enjeux, de ses apports pour l'enfance délaissée.

Communication et diffusion

Lien indispensable avec les associations départementales et les adhérents, *Accueil* est un vecteur de communication important vers l'extérieur pour promouvoir l'éthique, les missions et les actions d'EFA. Dans ce contexte, la revue essaie de fonctionner de façon complémentaire avec le site et les autres publications.

Un travail de fond est mené pour **améliorer la diffusion et la vente de la revue**, une présentation plus attractive sur le site public ainsi que la mise en place du **paiement en ligne** ont ainsi favorisé la vente au numéro. Des actions sont également menées afin d'améliorer le référencement de la revue et le taux d'abonnement par les centres de documentation des écoles de travailleurs sociaux et par l'ensemble du réseau de bibliothèques.

Son tirage moyen est de 7 500 exemplaires, elle est distribuée aux abonnés, aux professionnels et aux institutions. Seule revue en France entièrement consacrée à l'adoption, elle est aussi bien connue, au-delà de nos frontières, dans le monde de l'adoption.

Après cinq années de fonctionnement, plus de 96 % des associations départementales ont choisi le routage centralisé.

Création en 1969

4 numéros par an

Sur abonnement ou vente au numéro

7 500
abonnés

Des articles
de fond

Des
témoignages

Des
ressources...

> LES PUBLICATIONS



LA COLLECTION TÉMOIGNAGE

La fédération a décidé de développer une nouvelle collection de publications privilégiant la parole des adoptés et des familles adoptives, sous la forme de témoignages.

Premier ouvrage de cette toute nouvelle collection, *On regardait s'approcher les nuages*, de Gaëlle Drevet, apporte de nombreuses pistes de réflexion aux postulants qui se tournent vers l'adoption d'enfants grands, en fratrie. Il se révèle tout aussi utile aux professionnels qui accompagnent les familles adoptives. Mis en vente en janvier, il devrait être suivi de la publication d'un recueil de témoignages d'adoptés et de familles adoptives sur les différentes étapes du parcours.

LE GUIDE SANTÉ

Aboutissement d'une longue réflexion d'un groupe composé de professionnels de santé aussi parents adoptifs, il est destiné à favoriser le dialogue entre les familles et leurs interlocuteurs médicaux et paramédicaux.

Conçu à double entrée, il s'adresse d'une part aux professionnels en reprenant, à l'instar du guide scolarité, quelques clés de compréhension de l'adoption et de son retentissement potentiel sur l'état de santé des enfants, avec quelques exemples tirés du quotidien des familles adoptives. Un volet à destination des adoptés et de leur famille tente d'autre part de démystifier les relations avec le corps médical et l'ensemble des professionnels de santé susceptibles d'être rencontrés tout au long de leur vie. Un répertoire des différents professionnels, des lieux ressources, ainsi qu'une bibliographie et une sitographie complètent ce guide.

LA NEWSLETTER

Au cours de l'année, EFA a publié six newsletters (n° 19 à 24). La newsletter, *EFA-info@adoption*, se fait l'écho des prises de position d'EFA, de ses actions, de ses manifestations et de ses publications mais aussi d'informations extérieures au mouvement. Envoyée à tous les partenaires d'EFA et aux abonnés individuels, elle est aussi mise à disposition des associations départementales pour une diffusion à leurs adhérents et leurs partenaires. Elle est également disponible sur le site public.

EFA DANS LES PUBLICATIONS EXTERNES

Sollicitée par la revue *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, Nathalie Parent a publié un article « Face à l'évolution de l'adoption internationale, quel accompagnement Enfance & Familles d'Adoption (EFA) propose aux familles et aux futures familles adoptives ? » dans le volume 63 de mai 2015, consacré en partie à l'adoption internationale.

Le bulletin de Pétales France n° 65 (juin) a publié un article de Nathalie Parent « Internet et la recherche des origines ».

Le bulletin du SSI de juin a publié une intervention de Blandine Hamon « Que signifie devenir parent d'un enfant grand ? ».

Par ailleurs, dans le cadre de son activité professionnelle, Janice Peyré, présidente d'honneur d'EFA, a publié aux éditions Garnier *Enfants perdus, enfants trouvés*, ouvrage préfacé par Bernard Golse.

> COMMUNIQUER SUR LE NET

LE SITE : www.adoptionefa.org

En 2015

1 550 000
pages
consultées

534 000
visiteurs

Plus de 600
pages actives

Mises à jour
quotidiennes

1 554 224 pages (chiffre en légère augmentation par rapport à 2014) ont été consultées sur le site public (<www.adoptionefa.org>) par 534 000 visiteurs (12 % de plus qu'en 2014, deux fois plus qu'en 2013). Les visites proviennent pour 58 % des États-Unis, devant la France (37,6 %), les principaux pays francophones européens et le Canada. Le nombre de visiteurs français est en léger recul (5 %) par rapport à 2014. Pour autant, la relative stabilité de cette fréquentation confirme l'importance de ce site, qui comporte plus de 600 pages actives, comme « centre de ressources » incontournable pour les familles, les candidats à l'adoption, les adoptés et les professionnels, en France et dans les autres pays francophones.

Près de la moitié des visites sont dirigées par le moteur de recherche Google, les autres par Facebook et divers sites référençant le site d'EFA (sites des associations départementales, sites d'associations d'adoptés,

forums divers consacrés à l'enfance et la parentalité, site du ministère des Affaires étrangères, etc.).

Les ventes en ligne, lancées fin 2012, ont rapporté à la fédération 9 400 € (contre 9 000 € en 2014), pour 420 transactions (une moyenne de 22 € par commande), en ventes de publications ou en dons. Outre l'intérêt d'une diffusion plus importante des publications d'EFA, cela représente pour la fédération un apport financier non négligeable.

À la fin de l'année, deux nouveaux membres ont rejoint l'équipe. Cette dernière s'est donné pour mission de faire évoluer le site, tant sur le contenu que sur l'ergonomie, pour intégrer des nouveaux modes de navigation et la possibilité d'y accéder depuis différents supports (ordinateurs, tablettes, smartphones).

FACEBOOK : www.facebook.com/EnfanceFamillesDadoption



Deux ans et demi après sa création, la page Facebook est maintenant suivie par plus de 2 000 comptes et a une portée de plus 6 000 vues.

Elle permet de diffuser rapidement et de façon assez informelle une information, de faire part de « coups de cœur » et de « coups de gueule » mais aussi de mettre en avant des initiatives intéressantes présentées sur le Net. Elle peut également être un relais pour promou-

voir un événement organisé par une association départementale.

Elle touche un public souvent plus jeune mais aussi plus volatile qu'elle peut, grâce aux liens, inciter à consulter le site public. Elle offre un espace de convivialité, les publications sont ouvertes aux commentaires, l'équipe d'animation de la page apporte des réponses lorsque cela s'avère nécessaire.

LE FORUM ET LES GROUPES PUBLICS DE DISCUSSION

Le forum

Ce forum est totalement libre à la lecture ; pour y écrire, il est nécessaire de s'inscrire. Sa fréquentation est stable et il compte près de 3 500 membres.

En sept ans d'existence, 14 000 messages ont été postés. On note cependant une baisse de la fréquentation depuis trois ans (avec un léger redémarrage ces derniers mois) : sur l'année, on estime le nombre moyen de messages à 2,2 par jour.

Ce forum est subdivisé en huit sections : cinq sections de thèmes habituels (forum principal, agrément, procédures, pays et enfants à besoins spécifiques) ; une section « Témoignages » ; une section « Annonces » où EFA peut informer des actions programmées ; une section « Journalistes - étudiants ».

Les profils des membres sont diversifiés : une majorité des inscrits sont des postulants, mais on y trouve aussi

des parents en grande difficulté relationnelle avec leur enfant, des adoptés qui répondent à ces derniers ou qui viennent confier leur ressenti, ou même des familles d'accueil.

Le forum est une source d'information utile pour les postulants en tout début de démarche, pour ceux qui hésitent à se lancer dans cette aventure et cherchent des informations et témoignages. On y trouve également, ponctuellement, des questions juridiques très précises et aussi quelques débats de fond intéressants ; il est un lieu de soutien pour les postulants qui sont dans l'attente. La section témoignages, en particulier, est riche d'enseignements, rassemblant aussi bien des récits difficiles de la part de jeunes adoptés ou de parents adoptifs en difficulté, mais aussi des récits positifs (de la part de jeunes adoptés comme de parents).

> COMMUNIQUER SUR LE NET

Yahoo groupe AdoptionEFA

Créée en 2001, la liste de discussion généraliste AdoptionEFA compte **3 510 membres**. Le nombre de messages échangés dans l'année a considérablement diminué, passant de 2 144 en 2014 à 786.

Ce groupe est administré par une équipe de plusieurs modérateurs qui inscrivent les nouveaux arrivants et communiquent à l'occasion des informations. Des intervenants EFA détenant certaines compétences et soucieux de les partager apportent des **réponses aux postulants et aux parents adoptifs**; des membres expérimentés, adhérents EFA ou non, en font autant dans le cadre de la dynamique du groupe. La participation à la liste de discussion fournit l'occasion aux responsables d'associations départementales d'élargir leur vision de ce que vivent et ressentent adoptants et postulants. Par ailleurs, un certain nombre de manifestations EFA locales sont signalées sur ces listes, qui sont complémentaires des échanges et des accompagnements sur le terrain.

Les **sujets de discussion** sont **variés** : questions sur l'agrément, candidatures auprès des OAA, évolution du paysage de l'adoption internationale, critères de choix des Conseils de famille, procédures administratives une

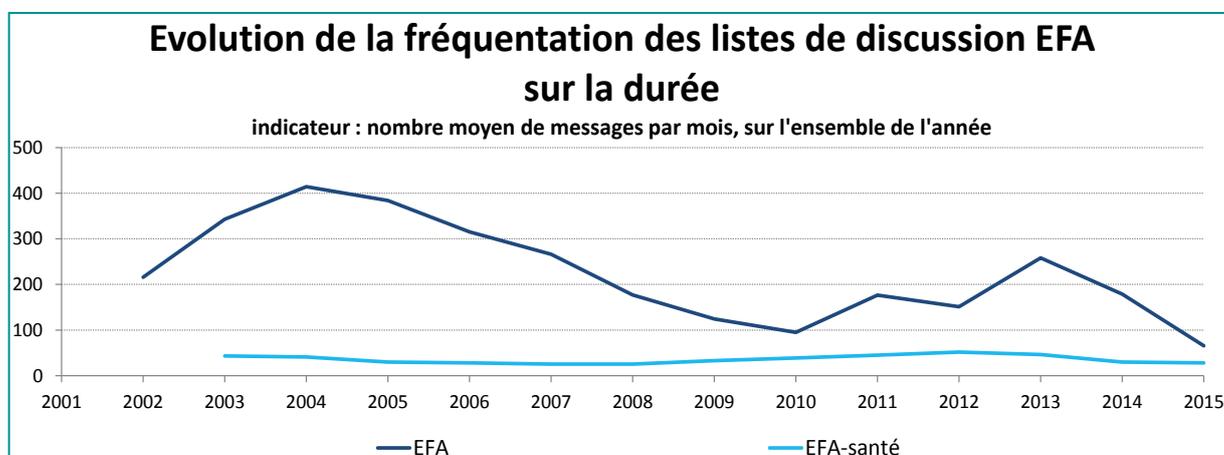
fois l'enfant arrivé, droits sociaux associés, questions de post-adoption.

Des annonces régulières sur l'actualité de l'adoption nationale sont faites, informant les membres de l'évolution du débat parlementaire. De la même manière, des liens vers des publications d'intérêt général sur l'adoption (rapports institutionnels, articles de presse) sont fournis, tout comme des échanges de conseils de lectures ou de films.

Yahoo groupe AdoptionEFA-santé

La liste comporte **867 inscrits**. Avec 334 messages échangés, le déclin de fréquentation déjà perçu l'an dernier persiste sans que l'on puisse donner d'explication à ce phénomène paradoxal au regard de l'augmentation des problématiques de santé relevées dans l'adoption tant nationale qu'internationale. Peut-être est-il dû au recours à d'autres sources d'information dont les consultations préadoption proposées par les COCA ou par d'autres professionnels de l'adoption ?

Les débats se font au coup par coup, à l'occasion d'un sujet lancé qui enflamme la liste ; c'est l'occasion d'y puiser des idées de rubriques Santé ou des témoignages pour la revue *Accueil*.



> LES RELATIONS PRESSE

Durant toute l'année, EFA a reçu de nombreuses sollicitations de la part des médias et particulièrement de la presse écrite. Ces sollicitations ne débouchent pas forcément sur des articles, parfois EFA n'est pas cité dans les articles pour lesquels les journalistes sont venus chercher des informations. Cependant, des contacts privilégiés avec certains médias se sont développés au cours de ces dernières années et permettent des relations de confiance.

La radio a également sollicité EFA pour participer à des émissions en direct ou pour enregistrer des interviews. L'une des plus emblématiques a été la participation au mois de juin au « Téléphone sonne » de France Inter.

Le détail des sollicitations figure en annexe, page 43.



6

FORMER

> LES FORMATIONS EXTERNES

Forte de son expérience de 60 ans, la fédération EFA est déclarée, par la DIRECTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), organisme de formation professionnelle sous le N° 11 75 35 176 75.

EFA s'adapte aux évolutions du contexte de l'adoption pour proposer chaque année une offre de formation répondant aux questionnements et difficultés des professionnels, au cours de sessions en petits groupes.

Par ailleurs, elle organise chaque année un colloque, destiné aux professionnels, dans lequel elle permet à des intervenants du monde de l'adoption d'exposer et

de débattre de thématiques transversales grâce à des positionnements différents.

Parallèlement, elle répond aux appels d'offres déposés par les institutionnels.

Enfin, elle propose aux familles (postulants ou parents) des ateliers parentalité afin de les soutenir dans l'exercice de cette mission avec leurs enfants (à venir ou présents). Les ateliers à destination des familles réalisés dans le cadre fédéral, peuvent l'être par des administrateurs fédéraux ou par des administrateurs locaux dans le cadre d'actions labellisées par la fédération.

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Les formations, programmées, à destination des professionnels se sont toutes déroulées dans les locaux de la fédération à Paris :

- « L'adoption d'enfants à besoins spécifiques : de l'adoptabilité au suivi postadoption » (deux sessions) pour 29 participants de conseils départementaux ;
- « Pupille de l'État : un statut privilégié, Conseil de Famille des pupilles de l'État : une responsabilité partagée » : 19 participants ;
- « Un enfant, des parents, une famille » : 9 participants.

Une formation professionnelle « Santé et attachement » à destination des professionnels de santé a été proposée dans l'Eure à l'initiative d'EFA Eure qui a souhaité que soit créé un réseau de professionnels sensibilisés à l'adoption : 15 participants.

Des formations professionnelles ont été réalisées à la suite de commandes :

- « Conseil de famille » du conseil départemental du Haut-Rhin : 8 participants (sur site) ;
- « Accompagner les familles pendant l'attente » à destination des administrateurs des OAA de la Fédération française des OAA (FFOAA) : 8 participants.

LES FORMATIONS À DESTINATION DES POSTULANTS ET DES FAMILLES

Les journées de formation à la parentalité s'adressant à des postulants ou à des familles adoptives ont été suivies par 101 participants (contre 114 en 2014) en Charente, Oise, Lot-et-Garonne, Dordogne, Hauts-de-Seine et Paris au cours de huit ateliers.

Par ailleurs, deux stages de réflexion préadoption (comme en 2014) ont été proposés à Nancy pour 21 postulants (27 en 2014).

Enfin, pour répondre à la demande de la FFOAA, une session de formation intitulée « S'adopter mutuellement » a été bâtie à l'intention des postulants des OAA membres de la FFOAA pour 15 participants.



7

ANIMER LE RÉSEAU

> LA COMMUNICATION INTERNE

LE SITE PRIVÉ

Avec presque 5 000 visites pour 18 000 pages, le site interne reste un outil indispensable en matière de transmission et d'archivage des informations à l'usage des associations départementales et de la fédération. La liste Lirefa complète ce dispositif en annonçant la mise en ligne des documents. Le développement et le suivi technique du site ainsi que la mise en ligne des articles et des mises à jour sont assurés par le secrétaire général.

LES LISTES INTERNES

Lirefa

La liste Lirefa, destinée aux membres actifs des associations départementales, favorise la diffusion de l'information, qu'elle provienne des associations départementales ou de la fédération, et la mutualisation des pratiques.

Environ 340 membres y sont inscrits : chiffre stable au fil des années mais qui ne reflète pas un important turn-over, lié au renouvellement des administrateurs des associations. 828 messages y ont été échangés.

Lirefa permet, entre autres, de signaler les mises à jour du site privé, de répondre à des questions techniques ou juridiques, d'échanger des coordonnées ou des pratiques. Certains messages, lorsque les règles de

confidentialité ne s'y opposent pas, peuvent ensuite être directement repris par les associations départementales et diffusés à leurs adhérents par mail ou newsletter ou bien communiqués avec l'accompagnement approprié lors de leurs rencontres avec leurs adhérents.

Les autres listes internes

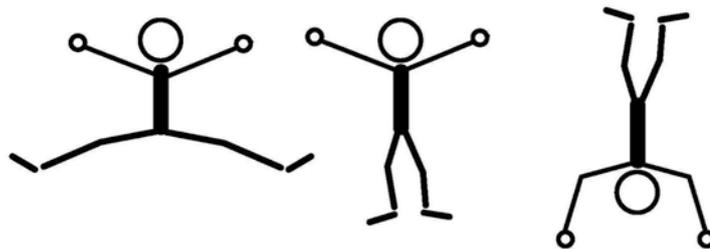
D'autres listes internes existent comme celle de l'équipe Adoption internationale (342 messages échangés, en nette baisse par rapport à 2014) renforçant l'action d'EFA dans ce domaine mais également des listes dédiées (colloque 2015, étude sur le devenir des adoptés) qui ont une durée de vie limitée.

DE NOUS À VOUS

Une lettre mensuelle d'information de la fédération vers les associations départementales est diffusée via Lirefa et le site privé. Cette lettre, « De nous à vous », présente une synthèse des rencontres institutionnelles et des manifestations auxquelles la fédération a participé, et recense les futurs rendez-vous. Elle liste également les publications du mois, les rencontres avec la presse et les articles parus.

Enfin, elle rappelle le calendrier des rencontres internes au mouvement, des formations et des interventions des membres de l'équipe fédérale dans les associations.

Cette lettre est diffusée 11 fois dans l'année par le secrétariat général en collaboration avec toute l'équipe fédérale.



> LES JOURNÉES D'ÉTUDE ET DE RENCONTRE

LA JOURNÉE DES RESPONSABLES DÉPARTEMENTAUX

La journée annuelle des responsables départementaux s'est tenue le 6 juin à Paris, dans les locaux de la Fondation des Apprentis d'Auteuil.

De nombreux responsables des associations départementales et administrateurs de la fédération étaient présents pour participer à cet événement majeur de la vie du mouvement. Les échanges organisés ou informels qui ont eu lieu au cours de cette journée ont vocation à soutenir et à développer les actions réalisées pour accompagner les familles adhérentes.

Après un point d'actualité et l'accueil des présidents d'associations départementales nouvellement élus, les participants ont pu échanger en atelier successivement autour de deux thématiques d'actualité : « La recherche des origines et l'utilisation d'Internet » et « L'accompagnement des postulants et des familles homoparentales ». Ces débats ont fait l'objet d'une restitution en séance plénière.

Cette journée a également été l'occasion de présenter un bilan du colloque international « Le devenir des adoptés (15-30 ans) » organisé par EFA et la région Île-de-France les 4 et 5 juin.

Les travaux se sont terminés par un échange en séance plénière autour de la problématique des associations départementales en grande difficulté, introduit par les témoignages optimistes de plusieurs associations ayant relancé leur activité au cours de l'année précédente.

Pour finir, conformément à la tradition d'EFA, la plupart des participants à cette journée ont poursuivi leurs partages d'idées et d'expériences sous une forme plus informelle et conviviale lors d'un repas en commun dans les locaux de la fédération.



LA JOURNÉE DES REPRÉSENTANTS EN CONSEIL DE FAMILLE ET COMMISSION D'AGRÉMENT

La journée des membres d'EFA siégeant dans les Conseils de famille et commissions d'agrément a permis une fois de plus des échanges fructueux entre les membres d'associations départementales tant sur les problèmes que sur les satisfactions qu'ils peuvent rencontrer à l'occasion de leur mandat.

Malgré des difficultés non négligeables de cohésion entre les tuteurs et les Conseils de famille, ou entre les instances de tutelle et les services d'ASE, on peut noter une cohésion accrue à l'intérieur même des Conseils de famille des pupilles de l'État. Certains départements notent l'avantage que le Conseil de famille ait reçu, dans son ensemble, une formation. Le placement en vue d'adoption des enfants pour lesquels aucune notification de l'admission en qualité de pupille

ne peut être faite (essentiellement à la suite de demande de secret d'identité) continue de peser sur la sécurité des décisions et chacun espère que la loi sur la protection de l'enfant en gestation y remédiera.

La présence d'un juriste, membre du pôle juridique, qui a fait partager ses connaissances et analyses a permis à chacun de s'exprimer et de repartir avec des acquis sur ce que devrait être le fonctionnement optimum des commissions d'agrément. Les membres d'EFA qui y participent ont trop souvent la sensation qu'elles ne sont qu'une chambre d'enregistrement des décisions de l'administration, mais surtout que les agréments délivrés ne permettent que très mal de réaliser des apparentements avec les enfants réels en attente d'adoption.

LA JOURNÉE DES RÉFÉRENTS ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

La journée de rencontre annuelle des référents accompagnement a eu lieu le 1^{er} février à Paris, en présence de 50 personnes, sur le thème « Créer du lien entre parents et enfants par le jeu ».

La matinée a été consacrée à une mise en situation grâce à l'animation faite par une ludothèque, puis à un exposé sur « le jeu à travers l'histoire et au cours de la vie » fait par Madame Wattine, ludologue et responsable de la ludothèque.

L'après-midi, des ateliers de partage de pratiques associatives à partir d'un cas concret ont été conduits,

suivis par une mise en commun d'expériences positives. La journée s'est terminée autour d'une intervention de Blandine Hamon sur « la relation de confiance avec l'enfant par le jeu » et une synthèse de Mylone Rouanne sur « le jeu dans la communication intra-familiale ».

Pour la quatrième année consécutive, cette journée a été accolée à celle des représentants ERF, ce qui semble convenir aux participants et permet d'organiser un repas commun le samedi soir, source d'échanges informels et fructueux.

Cette journée a réuni 34 personnes dont 24 correspondants et quatre intervenantes. La matinée a été consacrée à l'analyse de l'activité 2014 et des profils des enfants en attente (augmentation d'enfants grands avec des besoins psychosociaux). La réalité du travail de la coordination a été mis en valeur notamment en ce qui concerne le suivi des adoptions ERF, qui est activé, à la demande des

parents, et réalisé par la psychologue du service. L'après-midi a été davantage orienté vers l'action des correspondants sur le terrain. Les participants ont pu échanger autour des situations complexes rencontrées au cours de l'année. L'accent a été mis sur l'importance de l'écoute des postulants et la disponibilité de la psychologue pour guider les correspondants locaux en cas de besoin.

> LES FORMATIONS INTERNES

La formation du réseau des bénévoles locaux fait partie des missions essentielles d'EFA, afin que, grâce à leurs compétences solides et sans cesse actualisées, ils puissent agir au mieux auprès de leurs adhérents dans leur rôle d'accueil et d'accompagnement.

L'investissement en formation est revenu au niveau de 2013, après une année 2014 montrant une plus forte mobilisation : 224 bénévoles (283 en 2014, 221 en 2013) de 58 associations (57 en 2014) ont participé à l'une des 15 sessions (19 en 2014, 15 en 2013) de formation mises en place par la fédération, 10 à Paris (11 en 2014) et 5 en province (8 en 2014).

Le plan de formation a été structuré autour de trois niveaux de formations, axés sur les différentes missions (base/approfondissement/perfectionnement) et deux modules de « technique de gestion de la vie associative ».

Niveau de base : « Bienvenue à EFA » a été organisé 4 fois (6 en 2014) dont 3 en région. Il a été suivi par 53 bénévoles (80 en 2014) de 17 départements (24 en 2014). Depuis sa mise en place en 2013, 227 bénévoles ont bénéficié de ce module.

Approfondissement : 4 sessions

- Écoute et accompagnement à la parentalité adoptive
- Animation collective en soutien à la parentalité adoptive
- Accueillir et accompagner les postulants
- Conseil de famille

> LES INTERVENTIONS DANS LES ASSOCIATIONS

Deux types d'intervention sont proposés aux associations départementales : les conférences et les ateliers de réflexion et d'échange sur la parentalité. Les conférences peuvent être ouvertes à un public élargi et peuvent être couplées à un ou des ateliers. Les ateliers permettent des réflexions et des échanges plus approfondis sur une journée complète à destination des postulants ou des parents d'enfants jeunes ou adolescents.

Les membres de l'équipe fédérale se tiennent à la disposition des associations qui souhaiteraient proposer à leurs adhérents ce type d'interventions. À cette

Perfectionnement : 6 sessions

- Journée de représentants en Conseil de famille et commission d'agrément
- Journée des référents Accompagnement
- Journée des correspondants ERF
- Journée thématique « La gestion de l'attente »
- Accompagner un projet réorienté vers un enfant différent
- Se former à l'écoute téléphonique

Vie associative : 2 formations

Secrétaires et trésoriers, Nouveaux présidents

Journée thématique « La gestion de l'attente »

Cette journée a été construite suite aux conclusions d'un travail réalisé lors de la journée des responsables départementaux 2014 sur l'adaptation de l'offre de formations au contexte actuel d'une période d'attente des postulants de plus en plus longue.

Les administrateurs avaient exprimé des besoins qui ont guidé l'élaboration de ce module : besoins de connaissances spécifiques, de contenus pour aller plus loin, besoins de travailler sur des compétences transversales (écoute, légitimité, prise de recul, protection de soi...) et nécessité d'échange de pratiques.

Le programme a répondu à deux objectifs : mieux comprendre ce qui est en jeu pendant l'attente et faciliter la mise en place d'un accompagnement grâce à des actions spécifiques et une posture adaptée.

Ce module a rassemblé 17 participants. Une nouvelle journée thématique sera proposée en 2016 sur le thème de l'adolescence.

fin, la fédération a défini quelques thèmes dont la promotion est faite par l'intermédiaire du site privé. Mais d'autres peuvent être bâtis à la demande.

35 interventions ont été réalisées dans le réseau (en augmentation de 30 % par rapport à 2014). Ces interventions remportent un vif succès. Elles permettent un échange entre administrateurs fédéraux, responsables départementaux et adhérents ou sympathisants du mouvement. Elles constituent également une activité fournie pratiquement « clef en main ». L'afflux de demandes n'a pas permis de toutes les honorer.



ANNEXES

Interventions et réunions institutionnelles

Janvier 2015

23 janvier : Janice Peyré, présidente d'honneur et membre du CNAOP, participe à la réunion de travail du CNAOP sur l'étude portant sur les demandeurs ayant rencontré leurs parents de naissance.

24 janvier : Éric Losego, secrétaire général adjoint, participe au forum national « Qu'est-ce qu'on fabrique avec nos enfants ? » à l'appel du collectif « Construire ensemble la politique de l'enfance ».

29 janvier : Mathilde Chédru, trésorière et membre du groupe Origines, participe à la 5^e matinale de l'AFA sur l'adoption bientraitante, autour de Patricia Chalon.

29 janvier : Danielle Housset, présidente d'honneur, intervient à la rencontre technique sur l'avenir de l'adoption organisée par le Club ASE, pour présenter le *Livret du représentant en conseil de famille* édité par l'UNAF.

Février 2015

11 février : Mylone Rouanne, membre associé, participe à la rencontre organisée par l'Association lacanienne internationale à l'occasion de la présentation de l'ouvrage de Nazir Hamad et Charles Melman, *J'ai même rencontré des adoptions heureuses*.

19 février : Nathalie Parent, présidente, signe la convention liée à la diffusion du *Livret du représentant en conseil de famille* édité par l'UNAF.

Mars 2015

6 mars : Nathalie Parent, présidente, participe au groupe de travail sur la parentalité adoptive organisé par la MAI.

28 mars : Janice Peyré, présidente d'honneur, intervient à l'APAERK sur « Histoire et origines ».

Avril 2015

15 avril : Nathalie Parent, présidente, est auditionnée à l'Assemblée nationale (commission des Affaires sociales) par Annie Le Houérou, rapporteure de la proposition de loi sur la protection de l'enfant.

15 avril : Nathalie Parent, présidente, et Françoise Toletti, responsable de l'équipe Accompagnement, participent à la deuxième réunion du groupe de travail sur la parentalité adoptive organisé par la MAI.

16 avril : Nathalie Parent, présidente, rencontre André Nutte, président du CNAOP, et Jean-Pierre Bourély, secrétaire général du CNAOP.

Mai 2015

4 mai : Jean-François Goujon-Fischer, membre associé (pôle juridique), participe au groupe de réflexion « Droit et famille » de l'UNAF concernant l'article L 224-8 du CASF sur l'admission à titre définitif des pupilles de l'État et l'article 786 du CGI sur les droits de succession dans l'adoption simple.

6 mai : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

Juin 2015

13 et 14 juin : Janice Peyré, présidente d'honneur, et Francis Sala, ancien secrétaire général, participent à l'assemblée générale et au 70^e anniversaire de l'UNAF.

14 juin : Danielle Housset, présidente d'honneur, intervient à la journée d'Orchidée Adoption sur le thème « Hérité, héritage et transmission ».

Septembre 2015

11 septembre : Nathalie Parent, présidente, intervient au colloque du Centre européen d'études et de recherches en droit de la famille et des personnes (université Montesquieu - Bordeaux IV), organisé par Adeline Gouttenoire, sur le thème « Adoption et scolarité ».

18 septembre : Françoise Toletti, responsable de l'équipe Accompagnement, participe à la troisième réunion du groupe de travail sur la parentalité adoptive mis en place par la MAI.

19 septembre : Nathalie Parent, présidente, intervient au 15^e séminaire des pédiatres du Haut-Rhin sur le thème du désir d'enfant dans l'adoption.

21 septembre : Mathilde Chédru, trésorière et membre du groupe Origines, assiste à l'avant-première du film documentaire *Les enfants du diable*, d'Ursula Wernly Fergui, produit par Kanari films.

25 septembre : Nathalie Parent, présidente, rencontre l'équipe de la MAI pour faire un point sur l'adoption internationale.

30 septembre : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

Octobre 2015

2 octobre : Françoise Toletti, responsable de l'équipe Accompagnement, intervient pour l'OAA Renaître sur le thème « Familles par adoption : vivre sous le regard social ».

9 octobre : Odile Baubin, vice-présidente, participe à la journée sur la santé organisée par la MAI, avec les médecins des consultations Adoption, l'AFA, les OAA.

16 octobre : Audyl de Courcelles et Marie-Hélène Theurkauff, membres associés, assistent à la journée consacrée à Michel Soulé « Michel Soulé ou le gai savoir », organisée par le COPES et WAIMH France.

29 octobre : Geneviève Miral, membre associé, rencontre Hélène Jayet, photographe.

29 octobre : Geneviève Miral, membre associé, assiste à l'avant-première du film *Je vous souhaite d'être follement aimée* d'Unie Lecomte.

Novembre 2015

3 novembre : Nathalie Parent, présidente, et Janice Peyré, présidente d'honneur, interviennent à la journée d'échanges organisée par la MAI avec les conseils départementaux « D'autres regards sur l'adoption internationale », pour présenter l'étude d'EFA « Le devenir des adoptés (15-30 ans) ».

4 novembre : Nathalie Parent, présidente, rencontre la défenseuse des enfants, Geneviève Avenard.

4 novembre : Nathalie Parent, présidente, intervient à la journée de formation Adoption de l'École nationale de magistrature.

10 novembre : Élisabeth Maillet et Mylone Rouanne, membres associés, assistent à la conférence de Dominique Rosset, pédopsychiatre, sur le thème « Histoire, origine : de quoi parle-t-on ? » au Centre de formation et de recherche sur l'adoption et la filiation de l'École pratique des hautes études en psychopathologie.

18 et 19 novembre : Janice Peyré, présidente d'honneur, et Mathilde Chédru, trésorière et membre du groupe Origines, se rendent en mission à Londres pour mieux comprendre les dispositifs en matière de recherche des origines (contextes national et international).

19 novembre : Marie-José Chaury, directrice, participe à la rencontre « Ingénierie de formation » organisée par le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative).

Décembre 2015

1^{er} décembre : Nathalie Parent, présidente, rencontre Marie Derain, en mission d'appui pour les droits de l'enfant, et Anne Devreese, conseillère chargée de la protection de l'enfance, auprès du cabinet de la secrétaire d'État chargée de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et de l'autonomie.

1^{er} décembre : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe au groupe de travail du CNAOP sur le protocole d'accueil et d'accompagnement dans les maternités des femmes accouchant sous le secret.

8 décembre : Nathalie Parent, présidente, participe à la journée de réflexion organisée par Médecins du Monde sur les échecs d'adoption.

8 décembre : Élisabeth Maillet et Mylone Rouanne, membres associés, assistent à la conférence de Marika Bergès Bounes, psychanalyste, sur « Adoption : quelques points cliniques » au Centre de formation et de recherche sur l'adoption et la filiation de l'École pratique des hautes études en psychopathologie.

15 décembre : Éric Loségo, secrétaire général, assiste à l'avant-première du film *Les chevaliers blancs* de Joachim Lafosse.

18 décembre : Nathalie Parent, présidente, et Marie-Hélène Theurkauff, membre associé, assistent à l'intervention de l'ORCA sur les pratiques québécoises en matière d'adoption.

Interventions de l'équipe fédérale dans les associations départementales

Janvier 2015

17 et 18 janvier : Blandine Hamon et Audyl de Courcelles à EFA 16, atelier sur la parentalité pour parents d'adolescents et conférence « Établir une relation de confiance avec son enfant »

18 janvier : Claire Tridon à EFA 86 « Scolarité et adoption : pourquoi c'est parfois si compliqué ? »

25 janvier : Christophe Chesneau à EFA 63, intervention sur les origines

31 janvier : Claire Tridon à EFA 74 « Scolarité et adoption : pourquoi c'est parfois si compliqué ? »

Février 2015

22 février : Danielle Housset à EFA 62 « Hérité, héritage, transmissions »

Mars 2015

1^{er} mars : Janice Peyré et Éric Losego à EFA 53, intervention sur les origines

1^{er} mars : Geneviève Miral à EFA 54-55 « Donner du sens à l'histoire de nos enfants »

12 mars : Nathalie Parent à EFA 83 « Qui sont les enfants adoptés à l'international ? »

13, 14 et 15 mars : Blandine Hamon et Françoise Toletti à EFA 60, conférence et ateliers sur la parentalité adoptive (postulants et parents)

14 mars : Janice Peyré et Christophe Chesneau à EFA 13, intervention sur les origines

27-28 mars : Blandine Hamon à EFA 47, conférence et atelier sur la parentalité adoptive (postulants)

28 mars : Claire Tridon à EFA 41 « Scolarité et adoption »

Avril 2015

3 avril : Karine Nivelais à EFA 17 « Les enfants adoptables aujourd'hui »

19 avril : Odile Baubin à EFA 25-70-90 « La santé »

Mai 2015

30 mai : Geneviève Miral à EFA 73 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

30 mai : Françoise Toletti à EFA 68 « Familles par adoption : vivre sous le regard social »

Juin 2015

1^{er} juin : Geneviève Miral à EFA 69 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

5 juin : Françoise Toletti à EFA 75 « Le temps dans l'adoption »

Septembre 2015

12 septembre : Nathalie Parent à EFA 15 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

19 et 20 septembre : Blandine Hamon à EFA 92, ateliers sur la parentalité adoptive pour les postulants

25 et 26 septembre : Danielle Lagarde et Karine Nivelais à EFA 19, présentation d'ERF suivie de « Sensibilisation à la parentalité adoptive »

Octobre 2015

2 octobre : Nathalie Parent à EFA 57 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

4 octobre : Christophe Chesneau à EFA 45 « La recherche des origines »

10 octobre : Geneviève Miral à EFA 05 « Donner du sens à l'histoire de nos enfants »

18 octobre : Karine Nivelais à EFA 14 « Le profil des enfants adoptables »

Novembre 2015

6 novembre : Françoise Toletti à EFA 21 « Familles par adoption : vivre sous le regard social »

6 novembre : Geneviève Miral à EFA 29 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

6 novembre : Véronique Stephan à EFA 47 « La scolarité »

13 et 14 novembre : Audyl de Courcelles à EFA 24, conférence « L'attente, un temps pour se préparer » et atelier à la parentalité pour les parents d'adolescents

14 novembre : Nathalie Parent à EFA 35 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

21 novembre : Geneviève Miral à EFA 41 « La parentalité adoptive : une occasion de déconstruire les grands mythes éducatifs »

22 novembre : Claire Tridon à EFA 77 « La scolarité des enfants adoptés »

28 novembre : Mylone Rouanne et Danielle Le Négaret à EFA 37 « Créer la relation par le jeu »

Décembre 2015

6 décembre : Françoise Toletti à EFA 06 « Familles par adoption : vivre sous le regard social »

6 décembre : Blandine Hamon à EFA 75, atelier à la parentalité « Être parents d'adolescents »

Interventions dans la presse

Média	Date	Thème
Le Figaro	2 janvier	Adoption internationale
RFI	Janvier	Janice Peyré répond à des questions sur la baisse des chiffres de l'adoption internationale et le changement de profil des enfants
LCI	Janvier	Adoption internationale
RTL	6 janvier	3 mn pour comprendre, Sophie Aurenche - Adoption Internationale
Sud Radio	14 janvier	Le grand référendum, direct, « Faut-il assouplir les règles de l'adoption ? »
	16 janvier	Entretien de Nathalie Parent avec deux journalistes, Sophie Danger et Alexandre Bol, en vue de la préparation d'un reportage sur l'adoption par les hommes célibataires
Déclic	janvier-février	« Adopter, c'est pareil ou pas ? » avec une interview de Sandrine Dekens
Géo ado	février	« L'adoption, une histoire d'amour » avec une interview de Nathalie Parent
Biba	janvier	Interview de Nathalie Parent avec Anne Ulpat pour un article à paraître sur les difficultés dans l'adoption
Radio France Mayenne	26 février	Interview d'Éric Losego sur le thème des origines en amont de son intervention du 1 ^{er} mars à EFA 53 avec Janice Peyré
RFI	30 mars	« 7 milliards de voisins » sur l'adoption internationale, en direct, avec Odile Roussel, ambassadrice (MAI), Nathalie Parent, présidente d'EFA, Bernard Lainé, journaliste, et Pierre Levy Soussan, pédopsychiatre.
AFP	4 juin	« Enfants adoptés : une étude souligne l'impact des conditions de vie antérieures »
La Croix	4 juin	« Les enfants adoptés trouvent le plus souvent un bon équilibre de vie »
Metronews	4 juin	« Quand les enfants adoptés payent le prix de leurs premières années »
Pourquoi Docteur	4 juin	« Les enfants adoptés souffrent des séquelles de leur passé »
Top Santé	4 juin	« Enfants adoptés : les conditions de vie passées impactent la vie future »
Le Télégramme	5 juin	« Les enfants adoptés payent leurs conditions de vie antérieures »
Marichesse.com	5 juin	« 5 trucs que vous ne saviez pas sur les enfants adoptés »
Parents	9 juin	« Enfants adoptés : les conditions de vie antérieure affectent leurs résultats scolaires »
ONED	5 juin	Retour sur le colloque « Le devenir des adoptés (15-30 ans) »
France Inter	10 juin	« Le téléphone sonne », direct : « Pourquoi l'adoption internationale s'effondre-t-elle ? » avec Nathalie Parent
Lettre UNAF	29 juin	Brève sur le colloque « Le devenir des adoptés (15-30 ans) »
L'Express	13 août	Interview de Nathalie Parent sur les enfants adoptés bloqués en RDC
Sciences & Vie Hors-Série n° 272	4 septembre	« Les nouvelles lois de la famille »
Actualités sociales hebdomadaires bulletin n° 2926	25 septembre	« L'adoption... vue par ceux qui la vivent » - article fouillé sur l'enquête EFA et le colloque international : disponible uniquement sur abonnement.

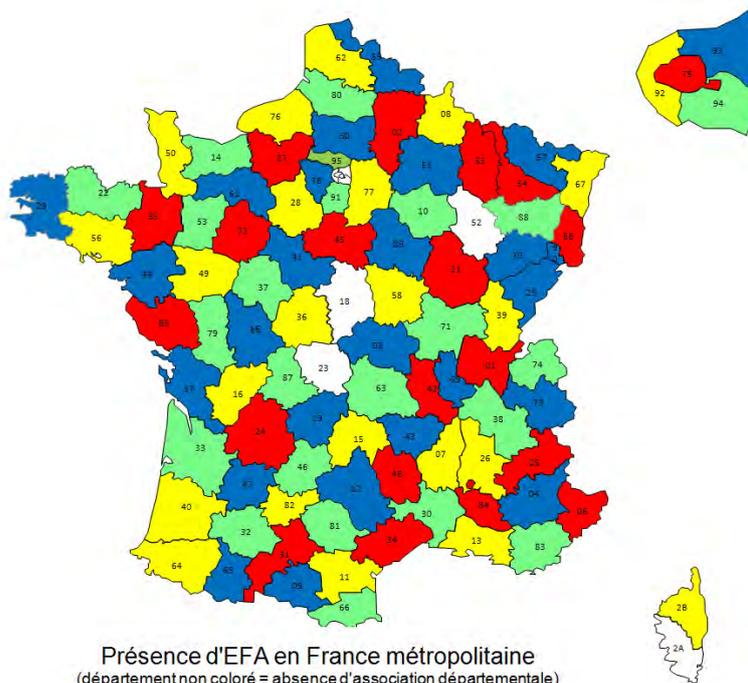
LES ACTIVITÉS DU RÉSEAU

ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION



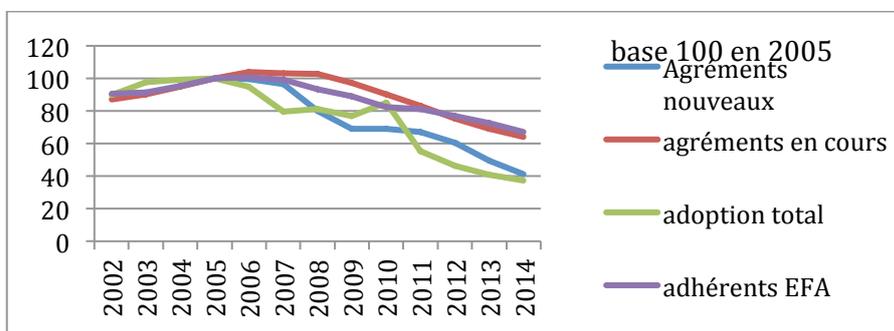
1 - LE RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES

Enfance & Familles d'Adoption est présent dans **93 départements en France métropolitaine et en outre-mer par l'intermédiaire de 88 associations départementales** actives et affiliées à la fédération nationale. Cinq associations se sont constituées en associations interdépartementales (EFA 07-26, EFA 25-70-90, EFA 40-64, EFA 54-55). Ce réseau couvre pratiquement l'ensemble du territoire national (carte ci-dessous). Pour l'outre-mer, il faut rajouter La Réunion et son antenne de Mayotte.



Les associations sont animées par des parents adoptifs et des adoptés majeurs, qui ont une expérience des démarches d'adoption et des questions qui se posent après l'arrivée de l'enfant, ainsi qu'un certain recul par rapport à l'adoption. Environ **800 bénévoles** prennent une part active dans les associations départementales, organisent et gèrent les multiples activités qui y sont proposées, participent aux réunions institutionnelles locales. En 2015, 6 800 familles, chiffre en baisse de 6 % par rapport à 2014, ont adhéré au mouvement. Elles sont constituées d'environ **15 000 adultes et plus de 7 000 enfants**.

Le graphique ci-dessous met en évidence l'évolution entre 2002 et 2015 du nombre d'adhérents à EFA, celle des adoptions (nationales et internationales) et celle des agréments (délivrés et en cours) au cours de la même période.



Si les chiffres des adhésions baissent régulièrement depuis quelques années, suivant en cela l'évolution de l'adoption internationale, on peut cependant s'interroger : le nombre de familles adoptantes et d'adoptés majeurs n'a jamais été aussi élevé en France, on aurait donc pu s'attendre à une progression inverse. D'autant plus que les associations départementales multiplient les activités tournées vers ces publics.

Comment expliquer ce phénomène ? Un certain nombre d'associations départementales, minoritaires, réussissent, grâce à un panel d'activités variées et adaptées et à une relance ciblée des cotisations auprès de leurs adhérents, à maintenir une progression des adhésions. Là réside sans doute la clef du succès : adapter ses activités aux besoins des adhérents pour les fidéliser et relancer les sympathisants qui ne sont pas encore membres. La tendance actuelle du sympathisant « consommateur » sans contrepartie doit être combattue : il ne peut y avoir une continuité de l'action d'EFA dans son ensemble sans contrepartie financière, c'est-à-dire le versement d'une cotisation par tous ses sympathisants.

En un peu plus 60 ans d'existence, EFA peut se targuer d'avoir vu arriver **près de 200 000 enfants adoptés par les familles adhérentes**.

2 - REPRÉSENTER ET INTERVENIR

ASSOCIATIONS FAMILIALES

EFA adhère à l'Union nationale des associations familiales (UNAF) dans la catégorie des mouvements familiaux spécifiques. À ce titre, chaque association départementale fait partie de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de son département. Plusieurs associations EFA ont leur siège à l'UDAF, voire y tiennent des permanences ou y organisent des activités. Par ailleurs, les UDAF peuvent faire appel à EFA pour représenter les familles dans des instances comme les Conseils de famille des pupilles de l'État et les Commissions d'agrément. Enfin, certains administrateurs sont également administrateurs de l'UDAF renforçant ainsi encore un peu plus les liens étroits entre les deux mouvements.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES

Les associations départementales sont en lien avec les travailleurs sociaux, le corps médical, la justice et les institutions départementales. Elles entretiennent également des contacts avec les autres acteurs de l'adoption dans le département comme les OAA, les associations d'adoptés et les associations par pays d'origine.

Les associations ont participé à **plus de 400 réunions institutionnelles dans l'année**, hors Conseils de famille et Commissions d'agrément.

CONSEIL DE FAMILLE DES PUPILLES DE L'ÉTAT

La quasi-totalité des associations départementales représentent les familles adoptives dans les Conseils de famille des pupilles de l'État, qui assistent le préfet dans sa fonction de tuteur.

Deux membres pour chaque Conseil de famille des pupilles de l'État sont proposés par les associations départementales au préfet. Puis étant nommés au titre des associations familiales, ils peuvent être nommés membres des Commissions d'agrément par le président du Conseil départemental.

Afin de ne pas être soumis à d'éventuelles pressions, notamment de la part des postulants à l'adoption, beaucoup d'associations départementales font le choix de ne pas faire connaître ces fonctions à leurs membres. Cependant, celles qui, à l'inverse, font, notamment dans leur rapport d'activité annuel, une analyse de leur rôle dans ces instances ne voient pas une recrudescence des sollicitations et peuvent dresser un tableau plus explicite de l'adoption dans leur département.

Souvent donc, parce que mal connues, ces nominations laissent peu entrevoir la qualité de l'engagement nécessaire pour remplir efficacement le rôle dans ces deux instances.

En moyenne, les Conseils de famille des pupilles de l'État partagent la tutelle avec le préfet pour 20 enfants et se réunissent 7 fois par an. Néanmoins, on ne peut comparer la masse de travail entre la Lozère (aucun pupille) et la Seine-Maritime (111 pupilles : ce qui d'ailleurs exigerait légalement deux Conseils de famille supplémentaires) ou entre la Creuse (2 réunions par an) et la Haute-Savoie (16 réunions par an), d'autant qu'à ces réunions, il faut ajouter le temps

passé à la consultation des dossiers tant des pupilles que des éventuels futurs parents lorsqu'un apparentement est à l'ordre du jour.

Dans les Conseils de famille, le choix d'une future famille adoptive semble être la décision la plus difficile à prendre, tant elle est forte de conséquences, notamment lorsque les dossiers proposés par l'ASE ne correspondent pas véritablement au projet prévu par le Conseil :

- nombre de Conseils de famille ne disposent pas de la liste, pourtant obligatoire, des agréments en cours ;
- de véritables discussions ont été initiées par des tuteurs pour tenir compte de la loi de mai 2013 : le mariage des couples homosexuels leur permettant l'adoption conjointe, certains tuteurs préconisent une sorte de quota ;
- des familles d'accueil sont encore considérées comme prioritaires alors que seule leur demande l'est ;
- certains départements présentent encore les dossiers de postulants par ordre chronologique, notamment pour les bébés.

C'est cependant le suivi des enfants dont l'adoption n'est pas actuellement réalisable, ou paraît improbable, qui préoccupe le plus durablement. Il faut faire véritablement pour eux un projet qui assure leur avenir lorsqu'ils quitteront le statut de pupille : les enfants dont le comportement impose un suivi permanent, des enfants malades dont il faut prévoir les accueils au-delà de la majorité, les enfants déjà grands pour lesquels on ne trouve pas de famille et qui se retrouveront seuls, à la majorité, avec pour seule famille celle qui les a abandonnés.

COMMISSION D'AGRÈMENT

Une fois nommées au Conseil de famille des pupilles de l'État, environ 40 % des personnes proposées par EFA sont désignées par l'UDAF au président du Conseil départemental pour siéger à la Commission d'agrément. Bien que le nombre de demandes d'agrément ait diminué de façon notable ces cinq dernières années, ce sont malgré tout une ou deux réunions mensuelles supplémentaires - auxquelles s'ajoute la consultation préalable des dossiers des postulants à l'agrément - qui viennent accroître la charge des membres de l'association qui acceptent cette responsabilité.

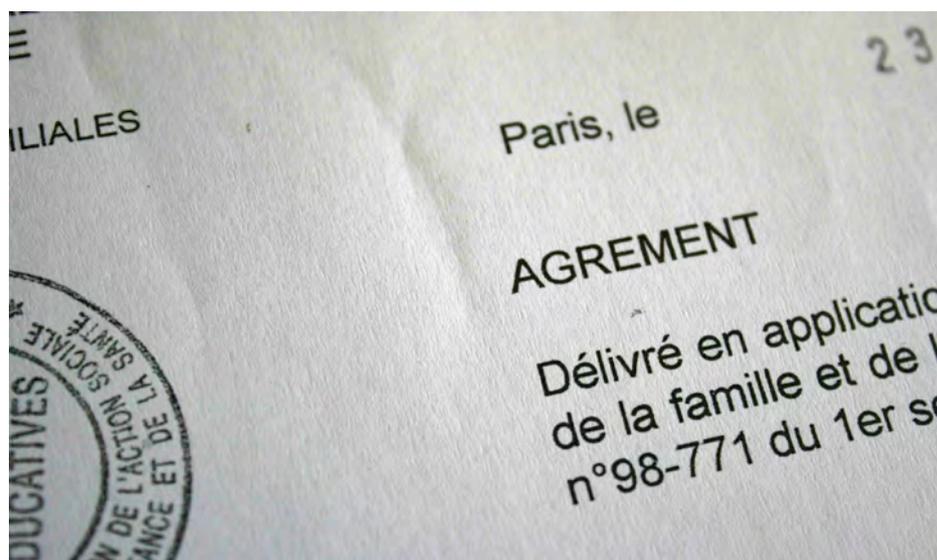
Car, plus encore que le temps qu'elles requièrent, ces fonctions bénévoles - dont le but est d'assurer l'avenir des enfants adoptables - font peser **une responsabilité particulière** sur ceux qui les acceptent.

L'agrément ouvre le chemin vers les enfants mais ne devrait plus être délivré comme il l'a été pendant des décennies, en raison de la modification du paysage de l'adoption. Si l'adoption internationale s'est raréfiée et si les enfants à besoins spécifiques sont les seuls proposés par beaucoup de pays étrangers, l'adoption nationale, elle aussi, montre un visage quelque peu différent : un peu moins d'enfants confiés à la naissance, plus d'enfants devenant pupilles entre 5 et 10 ans en raison d'un nombre croissant de déclarations judiciaires d'abandon. Cependant, les évaluations par les travailleurs sociaux ne se sont guère modifiées dans le même temps, les projets d'adoption des primo-postulants non plus sans que les dossiers fassent clairement apparaître des raisons de refus des agréments. S'opposer à un projet de vie d'usagers

demandeurs est beaucoup plus difficile que d'accepter leur souhait, même s'il est voué à l'échec.

Les membres d'EFA siégeant en représentation des Conseils de famille se trouvent souvent démunis, seuls, face à la majorité que représentent les membres du Conseil départemental à la Commission. C'est pourtant leurs demandes répétées, en partant de cas concrets de pupilles qu'ils connaissent bien, qui peuvent faire changer les pratiques, que ce soit au moment de la délivrance de l'agrément ou lorsqu'une modification en est demandée (souvent au cours de l'année qui suit l'obtention, ce qui laisse toujours planer le risque d'une mise en adéquation de l'agrément à la réalité de l'adoption - et non une réelle modification du projet parental).

Beaucoup de membres d'EFA qui siègent dans ces deux instances (Conseil de famille et Commission d'agrément) respectent les statuts d'EFA qui imposent **une formation avant d'être nommé ou dans les six mois de la nomination**. Moins nombreux sont ceux qui participent à la journée d'échanges nationale annuelle, faute de disponibilité. En revanche, et cette habitude va en s'accroissant, la plupart d'entre eux cherchent toujours un appui, une réflexion, un conseil soit en saisissant directement l'équipe juridique, soit en s'adressant aux autres membres d'EFA via LIREFA. Il est notable que, jamais, le secret professionnel n'est trahi par les uns ou les autres qui s'efforcent toujours de protéger l'anonymat et généraliser suffisamment leurs questionnements.



3 - SOUTENIR ET ACCOMPAGNER

Les associations départementales accueillent les familles adoptives, les adoptés majeurs, les postulants à l'adoption et toutes les personnes qui s'intéressent à l'adoption et à l'enfance privée de famille. Elles sont un lieu de partage, d'échange et d'accompagnement des parents adoptifs et des adoptés. Elles reçoivent les postulants à l'adoption, les informent sur la situation de l'adoption dans leur département, les aident à clarifier leur projet et à gérer l'attente. Elles mettent les familles en relation.

Les activités proposées sont variées et propres à chaque association : **rencontres familiales ou récréatives, conférences, réunions, groupes de parole, rencontres individuelles**, tant pour les familles adoptives que pour les postulants.

Les paragraphes suivants décrivent une sélection d'activités. Vous pouvez retrouver l'intégralité des activités par association sur le site public :

<www.adoptionefa.org>, rubrique « Les associations départementales »

62 associations (soit 70 % du mouvement) ont répondu à la demande de remontées des informations concernant leurs activités en 2015. Les chiffres ci-après sont tirés de ces remontées d'information.

En décembre, l'association **EFA Tarn et Garonne a reçu le grand prix régional des Initiatives occitanes**, décerné par la fondation d'entreprise de la Banque populaire occitane qui récompense chaque année les associations engagées dans les domaines de la solidarité, de l'environnement et de l'animation du patrimoine. Le projet présenté par EFA 81 a été primé dans la catégorie « solidarités » pour l'aide précieuse sur le long chemin de l'adoption qu'il apporte aussi bien aux postulants, qu'aux parents et enfants.

ACCOMPAGNEMENT DES POSTULANTS

Les postulants à l'adoption représentent 39 % des adhérents EFA. Un accueil spécifique leur a toujours été réservé, sous la forme d'accompagnement individuel ou collectif. **550 réunions ont été organisées rassemblant 3 800 postulants sur tout le réseau.**

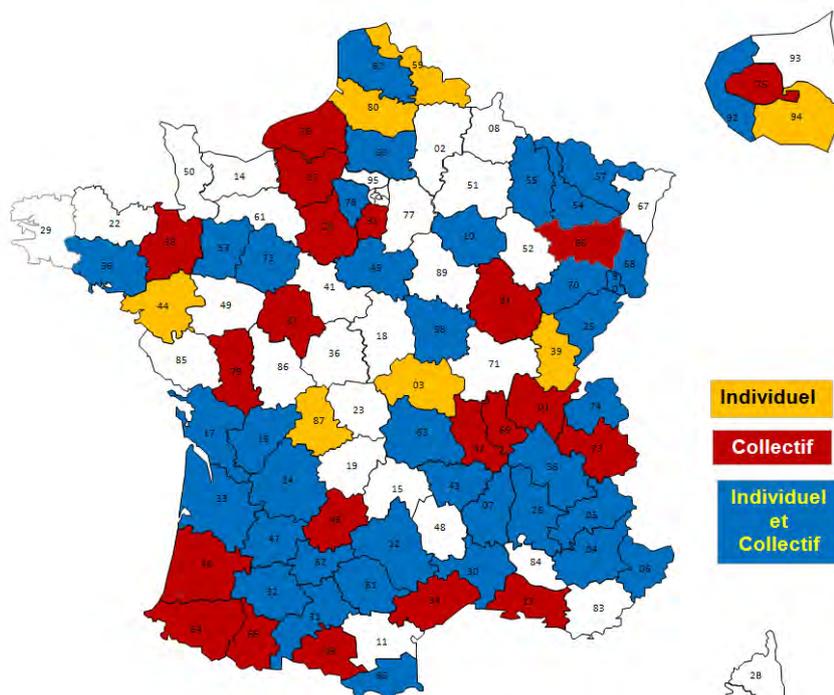
La carte ci-après montre la répartition de l'accompagnement des postulants par les associations ayant répondu.

Depuis quelques années, avec l'allongement des délais, une attention spécifique leur est accordée et de nombreuses activités leur sont proposées, en sus des accueils classiques : **ateliers de préparation à la parentalité, groupes d'échanges ou de parole** qui permettent notamment de gérer l'attente et éventuellement d'accompagner le renoncement à ce type de parentalité.

Toutes les activités proposées aident les postulants à mieux cerner leurs limites et affiner leur projet grâce à des échanges avec d'autres postulants ou intervenants. Régulièrement (lors de soirées témoignages par exemple), les réunions associent les OAA.

Pour ceux qui cherchent un approfondissement de leur réflexion, **des stages** sont proposés par EFA 54-55, **des journées de sensibilisation** sont organisées par EFA 44, **un parcours d'accompagnement des postulants** a été élaboré par EFA 13...

Enfin, environ 10 % des associations départementales ayant répondu participent et co-animent les réunions d'information des postulants organisées par les Conseils départementaux.



Accueil individuel ou collectif des postulants à l'adoption
pour les associations départementales ayant répondu à l'enquête

Quelques exemples d'actions en direction des postulants à l'adoption

Stage de réflexion pré-adoption EFA Meurthe-et-Moselle et Meuse

Ce stage de deux jours est ouvert à toute personne (16 personnes maximum) s'engageant ou déjà engagée dans une procédure en vue de l'agrément. L'animation est assurée par un pédiatre, une psychologue et une responsable d'association, ayant, tous les trois, une expérience professionnelle et associative de l'adoption.

Le but de ce stage est d'acquérir des clés d'analyse et des outils permettant :

- d'explorer ses motivations profondes, mais aussi les éléments de l'histoire personnelle susceptibles d'être des facteurs dynamisants du projet ou au contraire des freins s'ils sont ignorés ou occultés ;
- d'aborder le projet depuis la place de l'enfant (abandon, craintes, attentes, besoins, devenir) ;
- de mieux comprendre les enjeux d'une adoption, pour l'enfant, pour les futurs parents, pour les frères et sœurs ;
- d'esquisser les contours du projet (potentiels et limites) ;
- de connaître les réalités de l'adoption aujourd'hui, le cadre juridico-administratif, les étapes et les structures ;
- d'évaluer les lieux ressources et les informations (physiques et numériques).

Témoignage d'un couple

Un moment privilégié et riche qui nous a ouvert l'esprit et nous a donné espoir dans notre parcours d'adoption. Il nous a ouvert l'esprit sur les défis à être simplement parents et les difficultés possibles pour accueillir un enfant adopté. Face à d'autres parents candidats et à des formateurs professionnels, nous avons pu confronter nos opinions, préciser notre propre projet, nous ouvrir à des idées auxquelles nous n'avions jamais pensé...

**Stage de réflexion
pré-adoption**
à Nancy, les 21 et 22 mars 2015

**Transformer le « parcours du combattant »
en un cheminement dynamique vers l'enfant**

Entance & Familles d'Adoption propose ce « stage de réflexion pré-adoption » à l'attention de tous ceux, couples ou célibataires, qui envisagent d'adopter un enfant en France ou à l'étranger. Les associations départementales d'Entance & Familles d'Adoption organisent à l'intention des candidats à l'adoption des réunions d'information, des rencontres, des groupes d'échange sur l'ensemble du territoire. Cette offre d'échanges et de rencontres de proximité se poursuit en 2015 par un « stage de réflexion pré-adoption » sur un week-end à Nancy.

Ce stage est ouvert à toute personne s'engageant ou déjà engagée dans une procédure en vue de l'agrément.

Entance & Familles d'Adoption (EFA)
774 rue de la Paix 55100 PRÉVILLE
Tél. 03 83 86 67 39
Courriel : formation@eafmeuse.org
Site Internet : www.adoption2015.org

e fa
Entance & Familles d'Adoption

Le parcours d'accompagnement des postulants EFA Bouches-du-Rhône

Depuis octobre 2012, EFA 13 a déjà accompagné une centaine de postulants à l'adoption. Le parcours d'accompagnement des postulants (PAP) est ouvert à toute personne cheminant dans la procédure d'adoption avant l'arrivée de l'enfant.

Les groupes sont constitués de façon hétérogène pour permettre à chacun de faire part de son expérience et de ses questions. Ainsi, ceux qui sont en procédure d'agrément côtoient ceux qui sont en recherche active du fil rouge qui les conduira à leur enfant, et même ceux qui ont déjà constitué leur dossier pour un pays.

Le PAP est un parcours déployé sur deux jours. Il aborde de façon référencée et actuelle divers thèmes : l'état des lieux de l'adoption nationale et internationale, le vécu des parents et des enfants, l'agrément, les limites, la santé, les particularités, les aspects juridiques, la notion d'attachement à travers la rencontre, la recherche des origines...

Les animateurs (tous parents adoptifs) : une médiatrice familiale formée à la relation d'aide ainsi qu'à l'écoute en psychosynthèse ; une éducatrice spécialisée, formée à la théorie de l'attachement et titulaire de l'attestation universitaire « Autour de l'accueil et la santé des enfants adoptés » ; les autres membres de l'équipe témoignent de l'adoption des pupilles de l'État ainsi que de certaines procédures à l'international.

Journées de sensibilisation à la parentalité adoptive EFA Loire-Atlantique et AGSA 44

EFA 44 et l'AGSA 44 (association de groupes de soutien à l'adoption) organisent, conjointement, depuis plusieurs années des journées de sensibilisation à la parentalité adoptive destinées aux postulants. Animées par des parents par adoption, qui se sont formés à ce type d'intervention, ces journées offrent un espace bienveillant pour échanger entre pairs et, grâce à des mises en situation et des ateliers, elles permettent de transmettre aux participants certaines connaissances sur l'adoption et le vécu des enfants. Il s'agit aussi d'amener les postulants à se décentrer de leur parcours et de leurs représentations, et de leur donner une impulsion pour qu'ils repèrent leurs ressources et cultivent leurs compétences.

Ce sont généralement des journées appréciées de tous, où l'on voit de nombreux postulants se mettre « en mouvement ». À tel point qu'en 2015, à la demande de plusieurs participants, l'équipe d'animation a conçu une « session 2 », organisée pour la première fois en septembre. Cette session pousse un peu plus loin certaines notions, en particulier l'attachement et la création du lien. C'est aussi l'occasion de les rendre plus actifs avec des mises en situation plus concrètes et de faire appel à leur créativité.

**POSTULANTS A L'ADOPTION
AVANT OU EN COURS
D'AGREMENT**

eFA Loire-Atlantique et AGSA 44 proposent des

**JOURNEES DE SENSIBILISATION
AUX PRINCIPAUX ENJEUX
DE LA PARENTALITE ADOPTIVE**

Une journée d'atelier pour :

- saisir la portée de ce projet de vie
- mieux comprendre le parcours des enfants
- cheminer, partager les expériences...

**Calendrier des ateliers
2015 - 2016**

- Samedi 10 Octobre
- Samedi 05 Décembre
- Samedi 23 Janvier
- Samedi 05 Mars
- Samedi 11 Juin

A L'Espèce Départemental
de l'Adoption 44 (1er étage)
de 9h à 18h

Animés par des parents
adoptifs bénévoles

La participation à l'ensemble
de la journée est requise

MODALITES PRATIQUES : Inscription obligatoire, en fonction des places
disponibles uniquement par mail : inscriptionefa44@gmail.com

Participation financière :
Pour l'atelier : 50 € pour les couples (35 € pour les adhérents à EFA ou AGSA)
30 € pour les célibataires (20 € pour ceux qui adhèrent à EFA ou AGSA)
Le repas du midi à 15 € reste à leur charge

Mise à jour : septembre 2015
Nouvelles dates et actualité de l'association : www.agsa44.org

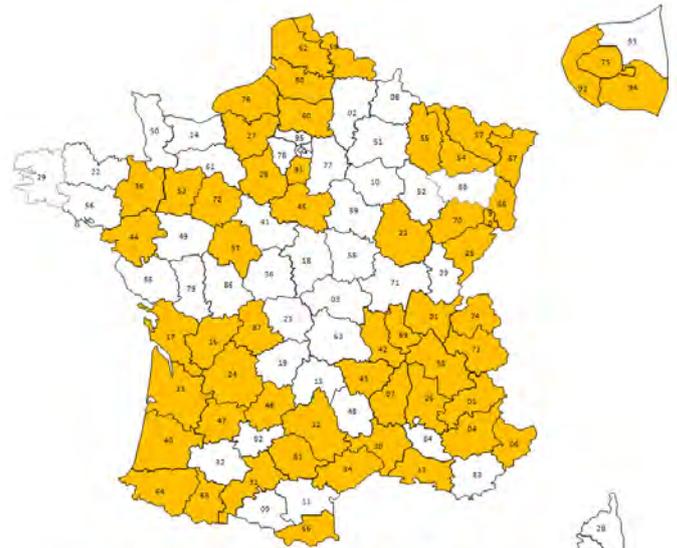
CONFÉRENCES-DÉBATS

Activités classiques par excellence, près d'une dizaine de conférences par mois sont organisées par l'ensemble des associations départementales. Elles ont permis de réunir un public de plus de 5 000 personnes sur l'année.

La carte ci-contre montre la répartition des conférences.

Les thématiques sont nombreuses, en voici quelques exemples :

- « Créer des liens avec un enfant adopté » à EFA 94.
- « La double étrangeté de l'enfant venu d'ailleurs, accueilli en adoption internationale (le concept de filiation narrative) » à EFA 31.
- « Estime de soi, image de soi et narcissisme dans l'adoption » à EFA 60.
- « La recherche des origines : envie de savoir, crainte de découvrir, espoir de se réconcilier avec soi-même » à EFA 53.
- « Favoriser la création du lien » à EFA 01.
- « Familles par adoption : vivre sous le regard social » à EFA 68.



Conférences organisées par EFA pour les associations départementales ayant répondu à l'enquête

Les intervenants sont issus du mouvement EFA ou viennent de l'extérieur (médecins, auteurs d'ouvrages sur l'adoption, professionnels de l'adoption...). Les conférences peuvent être l'occasion d'engager un partenariat interdépartemental.



Invitation Conférence
Mulhouse
Vendredi 20 novembre 2015
20h30

Jouer c'est du sérieux !



Nos enfants adoptés, dans les premiers temps, ne savent pas forcément jouer parce qu'ils n'en ont jamais eu l'opportunité. Comment les aider à découvrir progressivement le plaisir du jeu ?



Le jeu peut-il aider à tisser et renforcer les liens parents-enfants ? Quel lien existe-t-il entre jeu et apprentissages ?

Le jeu est nécessaire pour le développement de l'enfant : jouer permet de penser et de grandir.



Animée par **Claire Dentz**, psychopédagogue, et ancienne enseignante



N'hésitez pas à inviter à cette conférence votre entourage, famille, amis, collègues, professionnel de l'enfance... tous ceux qui sont en contact avec les enfants !

Après la conférence, les échanges se poursuivront autour d'un verre de l'amitié.

Participation : adhérents EFA : 2€, non adhérents : 3€

Lieu: Fédération des Associations Culturelles de Mulhouse - Salle 38
18 rue d'Alsace à Mulhouse (derrière la clinique du Diaconat Roosevelt)

Renseignements : EFA 68 - <http://efa68.blog4ever.com> - 06.45.27.24.30 - efa68@laposte.net



30 ans EFA 34
Samedi 7 novembre 2015
Conférence et Apéritif dînatoire
au MAS du GRAND BORDES

Programme
0 Accueil à partir de 13h00 au Mas du Grand Bordes (Gard).

0 14h : Début de la conférence par le Docteur **Jean-François Chicoine** sur le thème : « **Estime de soi et adoption : De l'enfance à l'âge adulte, se construire dans l'abandon, sans obligation de bonheur, mais par tous les moyens imaginables...** »

0 17h : débat avec questions-réponses
0 19h00 : apéritif dînatoire :
Mini-fours en folie, Mini-sandwichs, Verrines, assortiments de mignardises sucrées, Vin rouge, rosé et blanc, sangria, cocktail punch, soft drink, eau plate et gazeuse.



Jean-François Chicoine

Pédagogue, directeur de la clinique d'adoption et de santé internationale au CHU Sainte-Justine à Montréal, Professeur adjoint en pédiatrie à l'Université de Montréal. Conférencier, formateur, auteur et co-auteur de nombreux ouvrages notamment le scénario « L'enfant adopté dans le monde » en quinze chapitres et demi- ».



Mas du Grand Bordes
Chemin de Bardas,
30220 Saint-Laurent-d'Aiguze
A 20 minutes de Nîmes ou de Montpellier
(www.masdugrandbordes.fr)

Toute l'équipe d'Enfance et Familles d'Adoption 34 vous attend nombreux !

Bulletin d'Inscription 30 ans EFA 34 - Samedi 7 novembre
Attention places limitées

Nom et Prénoms :	Nombre :	
Adresse (obligatoire) :	Adhérent EFA 34 pour conférence seule	x 0 €
Téléphone (obligatoire) :	Adhérent d'un autre EFA pour conférence seule	x 5 €
Mail (obligatoire) :	Non adhérent EFA pour conférence seule	x 10 €
	Réservé(s) pour apéritif dînatoire	x 20 €
	Total	€

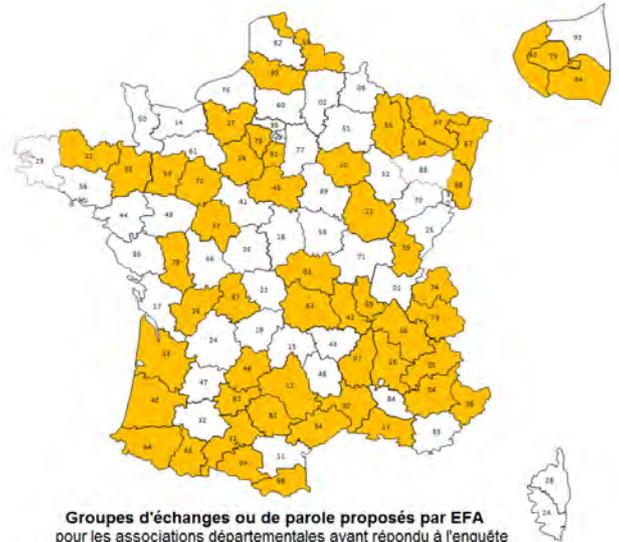
Chèque à l'ordre de « EFA 34 »

A renvoyer avec le règlement avant le 15 octobre 2015 à : Virginie Emmanuel, 19 rue des vignerons 34990 Jurignac, Pour tout renseignement, l'adresse à EFA 34, mail

GROUPES D'ÉCHANGES ET GROUPES DE PAROLE

Les groupes d'échanges et les groupes de parole se sont réunis près de 390 fois cette année pour les associations ayant répondu (rassemblant **plus de 3 300 participants**). Ils permettent aux postulants, jeunes parents, parents de pré-adolescents, parents d'adolescents, parents « solos » d'échanger entre pairs pour faire circuler les informations sur les ressources potentielles, d'approfondir leur réflexion, de se positionner dans leur rôle de parents et de prendre du recul, d'analyser leurs pratiques, de (re)prendre confiance en eux, d'être accompagnés dans leurs questionnements sous la supervision de référents, membres actifs d'EFA, et éventuellement d'un psychologue. Ces actions, réalisées éventuellement en collaboration avec une autre association, comme l'École des parents et des éducateurs, sont souvent financées grâce au REAAP.

La carte ci-contre permet d'identifier les départements dans lesquels un ou plusieurs de ces groupes sont actifs.



ATELIERS

Les ateliers sont des sessions d'une ou plusieurs journées sur l'année, souvent suivies par le même groupe de personnes afin de favoriser les échanges. Différentes thématiques sont proposées : ateliers autour de la parentalité adoptive, préparation à

l'adoption... **Plus de 90 ateliers ont réuni 1 400 personnes**, dans un but d'information, de préparation et de prévention.

Quelle attitude adopter face aux émotions de nos enfants ? EFA Val-de-Marne

À la suite de la conférence de Cécile Flé sur le thème « Créer des liens avec un enfant adopté », EFA Val-de-Marne a proposé, en janvier, un atelier à ses adhérents.

Lors de cet atelier limité à 12 participants, Cécile Flé a fait explorer les émotions que vivent les enfants, mais aussi les enfants adoptés, en décodant leurs comportements, afin de mieux comprendre les besoins de chacun. Elle a conduit ensuite les participants à envisager des alternatives aux punitions et s'approprier une attitude positive qui apporte de l'harmonie dans le quotidien.

Cécile Flé a également proposé des outils de relaxation et permis de prendre conscience des ressentis pour agir ensuite avec bienveillance, en tant que parents.

FEDERATION ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION (EFA)
Fédération regroupant 53 Associations Départementales sur plus de 9 000 familles
Reconnue d'utilité publique par le décret du 05 novembre 1984
Association Départementale
ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION du Val-de-Marne (EFA94)

INVITATION
(sur inscription uniquement)

Atelier avec Cécile FLE

Chère adhérente, cher adhérent,
A la suite de la conférence de Cécile Flé sur « Créer des liens avec un enfant adopté », EFA 94 vous propose un atelier qui aura lieu le **samedi 17 janvier 2015 de 9h à 12h**



Quelle attitude adopter devant les vives émotions de nos enfants : les pleurs, les colères, les peurs ou le repli sur soi

Lors de cet atelier, Cécile Flé nous fera explorer les émotions que vivent les enfants, mais aussi les enfants adoptés, afin de mieux comprendre les besoins de chacun. Elle nous conduira ensuite à envisager des alternatives aux punitions et s'approprier une attitude positive qui apportera de l'harmonie dans notre quotidien. Cécile Flé nous proposera également des outils de relaxation et nous permettra de prendre conscience de nos ressentis pour agir ensuite avec bienveillance, tant avec nous-mêmes qu'avec nos enfants.

Cet atelier est limité à un maximum de 12 participants.

Bien cordialement,
Odile CALAVIA - Présidente EFA94

lieu : La maison des associations - Salle Paul Bureau 1er étage - (en face de l'église)
41/43 rue Raymond-du-Tempier 94300 Vincennes REA (Vincennes) Ligne Métro 1 (Château de Vincennes)

PRE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE Réponse par mail au plus tard le lundi 12 janvier 2015

Nom : Prénom :
Nombre de personnes au total : Département d'EFA : Téléphone (si complet) :

Modalités

- Envoyer un mail à EFA94 : conferences.efa94@gmail.com
- EFA94 vous confirmera la pré-inscription dans la limite des places disponibles et vous demandera d'envoyer un chèque de participation à l'ordre d'EFA94 dans les 48h
- Adhérent EFA : 10€ (renvoies à l'ordre d'EFA94) Hors EFA : 20€/personne
- EFA94 vous confirmera votre inscription définitive après réception du chèque

Adresse postale : EFA94 111b rue de Montreuil 94300 Vincennes
Aucun personnel ne pourra être adhérent sans inscription, merci de votre compréhension

ERISE MICHAL - EFA 94 111b rue de Montreuil 94300 Vincennes
Association adhérentisme en 2014 par le Comité Général de l'EAPE - 17/04/14 - les villes de Saint-Marcel des Français - Fontaine-aux-Évêques
EFA94 possède également les villes de Chelles, Nogent-sur-Marne et Clichy-sous-Bois - 17/04/14 - les villes de Saint-Marcel des Français - Fontaine-aux-Évêques
N° SIRET : 881 814 108 00017

Lieu d'accueil enfants-adultes « Amusiquons-nous » à EFA Rhône

Cet atelier est issu de la volonté des associations La Voix des Adoptés et Enfance & Familles d'Adoption, soutenues par le service adoption, de consacrer un temps spécifique à l'intention des jeunes enfants accompagnés de leurs parents et d'autres adultes concernés et intéressés par l'adoption.

Les publics

Enfants : adoptés ; de personnes adoptées ; ou enfants biologiques de parents en processus d'adoption pour un autre enfant. 4 à 10 enfants à chaque fois.

Adultes : étudiants ou professionnels du travail social et de l'éducation ; postulants déjà parents ou non ; personnes adoptées adultes ; parents adoptifs. 8 à 15 à chaque fois.

Moyens et modalités

Une fois par mois, le samedi matin. Deux intervenantes proposent aux enfants des animations d'éveil culturel et artistique, musique, théâtre d'improvisation, arts plastiques, jeu...

Les locaux de la Maison de l'adoption sont aménagés pour accueillir enfants et adultes dans deux espaces distincts. Les partenaires associatifs mobilisent leurs ressources humaines et logistiques pour l'accueil, l'organisation, la communication et l'accompagnement. L'action a obtenu en 2015 une subvention de la CAF et de la Métropole de Lyon au titre de l'accompagnement à la parentalité.

Du côté des enfants : *À chaque séance, nous créons ensemble un espace sonore et musical avec une guitare, la voix, le corps, les marionnettes, des exercices de percussions corporelles et des instruments de percussion (maracas, claves, tambourin...). Éveiller l'expression et la sensibilité artistique des enfants tout en renforçant le lien parents-enfant est également un des objectifs de ces ateliers. À la fin de chaque séance, les enfants présentent aux parents leur création musicale ou théâtrale vécue durant la séance. Ainsi, « Amusiquons-nous » est un espace de rencontre où les enfants comme les adultes viennent raconter leur histoire.*

Du côté des adultes : il paraissait important que les adultes puissent avoir un temps d'échange entre eux. Ils sont donc invités autour d'un café ou d'un thé à prendre place auprès d'autres adultes ayant différentes expériences, comme celle des personnes adoptées elles-mêmes, de parents adoptifs, de (futurs) professionnels/travailleurs sociaux, des futurs parents adoptifs (en début de projet d'adoption, en cours d'agrément, en attente d'un enfant).

Après une rapide présentation, chacun peut poser des questions ou parler plus amplement de ce qu'il souhaite. Le tout, sous la modération et la bienveillance des animatrices. Cet échange convivial est aussi ponctué d'un goûter pensé et réalisé avec goût pour le plaisir des petits et des grands.

Bilan

Les retours sont encourageants : les enfants sont ravis d'avoir pu profiter d'un temps d'éveil un samedi matin, de se lier d'amitié avec d'autres enfants et de rapporter leur création à la maison. Ce sont souvent eux qui demandent à leurs parents de revenir le mois suivant.

Quant aux adultes, ils sont généralement heureux qu'un lieu d'accueil puisse leur permettre de parler d'adoption entre eux et de pouvoir croiser les regards entre adultes sans dogmes, sans préjugés et sans solution *a priori*, puisqu'il y a autant d'histoires d'adoption que d'adoptés et d'adoptants...

Autres ressources à lire : article bulletin EFA 69, octobre 2015 et revue *Le Furet* n° 75, juin 2015.



CAFÉS DES PARENTS

Des rencontres plus informelles sont organisées pour faciliter et multiplier les échanges. Les cafés des parents (ou postulants) sont organisés dans des lieux conviviaux. Là encore, ils permettent d'accueillir, de garder le contact, de libérer la parole et de continuer la prévention.

Sur les 62 associations ayant répondu, **38 « cafés » ont été organisés et ont rassemblé 269 personnes.**

RENCONTRES CINÉ-DÉBAT

12 rencontres de ce type ont été initiées par les associations qui ont répondu. Elles ont réuni 508 participants. En voici deux exemples.

Ciné-débat en partenariat avec la CAF EFA Drôme-Ardèche

Objectif

Participer à l'animation REAAP proposée par la CAF. Proposer une autre façon de parler de l'adoption.

Descriptif

Le service d'action familiale de la CAF de la Drôme a sollicité EFA 26/07 pour les aider à organiser une soirée ciné-débat sur le thème de l'adoption. Le film d'animation *Souvenirs de Marnie* a été retenu. Après la projection, les enfants ont été pris en charge par une équipe de psychologues et de baby-sitters pendant que les parents participaient au débat animé par une psychologue qui travaille régulièrement avec EFA et des membres du personnel de la CAF et de l'ASE 26.

Date et lieu

Vendredi 12 juin 2015 - Scène nationale Lux à Valence

Nombre de participants : 80

Moyens

Les invitations ont été envoyées aux adhérents par EFA 26/07 et par la CAF à tous les allocataires. Les inscriptions à la garderie ont été gérées via le site de la CAF. La CAF a pris en charge la billetterie ainsi que tous les frais liés à la rémunération des psychologues et à la collation proposée aux enfants. EFA a pris en charge la rémunération des quatre baby-sitters.

Cette rencontre a demandé un fort investissement du CA d'EFA : deux réunions de préparation, une réunion bilan et participation à l'animation.

Les trois psychologues présentes ont beaucoup échangé avec EFA pour adapter au mieux leur intervention auprès du jeune public.

Conclusion

Très belle initiative de la CAF qui a su fédérer plus de 80 personnes et a permis de rencontrer un public plus large que celui des adhérents d'EFA. Les échanges ont été très riches pour les enfants comme pour les adultes.

Soirée ciné-débat avec EFA 31 le 19 mai 2015



L'œuf & le Nid

Un film d'Alain BOEUF



PROJECTION / DEBAT
Cinéma ABC Toulouse

Mardi 19 Mai à 18h

Projection du documentaire
suivie d'un débat en présence
du réalisateur **Alain Boeuf**

et des intervenants de
Médecins du Monde

 Cinéma ABC Toulouse
13 rue Saint-Bernard
M^oB Station Jeanne d'Arc
05 61 21 20 46
www.abc-toulouse.fr



ACTIVITÉS DÉDIÉES AUX ENFANTS

75 activités dédiées spécifiquement aux enfants ont rassemblé 1 400 enfants. Menées dans le même temps que les activités destinées aux parents adoptifs ou constituant des activités indépendantes, elles entretiennent les liens entre les enfants, renforcent leur motivation à venir aux rencontres et augmentent la fréquentation des activités proposées en rassurant les parents par une « garde » de qualité.

Exemples :

- EFA 26-07 : cirque
- EFA 27, EFA 57 : boom des enfants
- EFA 04 : ludothèque
- EFA 16 : bowling et goûter

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

Ces activités contribuent à mêler les publics (postulants, parents, enfants), favorisent la création des liens et fidélisent les adhérents, le tout de façon informelle et dans une atmosphère conviviale.

Exemples :

- EFA 31 et EFA 59 : sortie accrobranche
- EFA 51 : sortie canoë-kayak
- EFA 57 : sortie dans un parc de loisirs



Sortie au parc merveilleux de
Bettembourg pour EFA 57

Une trentaine de personnes (adultes et enfants) se sont retrouvées au parc merveilleux de Bettembourg pour cette troisième édition.

Le soleil était au rendez-vous, pour le plaisir de tous.

Détente et amusement ont été les maîtres mots de la journée !



Accrobranche avec EFA 59

RENCONTRES FAMILIALES, PIQUE-NIQUES...

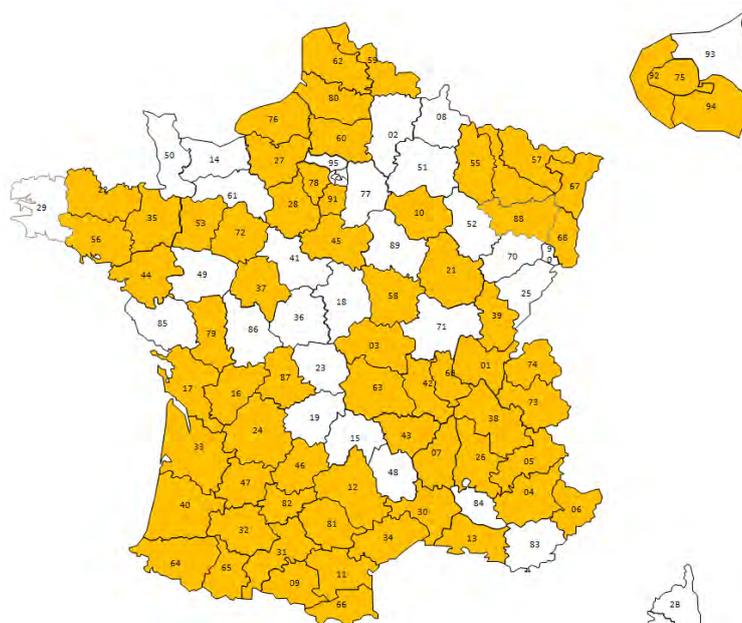
Les rencontres familiales constituent souvent le moment « phare » de chaque association. On s'y retrouve annuellement pour échanger et partager. Toutes les associations organisent ce type de rencontres qui **ont eu lieu 114 fois et ont réuni 6 000 participants**.

Premier pique-nique EFA, témoignage

« Nous sommes des "nouveaux". Nouveaux résidents Rhône-Alpins et nouveaux adhérents... donc ce fut notre premier pique-nique organisé par EFA. Nous observons ces familles qui se reconnaissent et se retrouvent. Les enfants présents jouent à perdre haleine sans gaspiller une seconde : on crie, on rit, on roule, on saute, on court. Des ateliers de discussion sont proposés, nous choisissons le thème "Adopter un enfant issu de la diversité". Après de brèves présentations des deux animateurs et de la dizaine de participants, nos animateurs partagent plus en détail leurs expériences sur l'adoption à l'international.

L'atelier se termine, nous nous retrouvons autour d'un apéritif en poursuivant les discussions sur un ton plus informel. Puis nous regagnons les tables pour partager un buffet préparé par tous les participants. À table, nous ne tardons pas à sympathiser avec un couple qui a adopté six enfants à l'international, nous racontant les embûches et galères du parcours ainsi que l'après-adoption qui peut s'avérer également compliqué.

À n'en pas douter, ces rencontres sont de riches moments et pour nous qui sommes en attente d'agrément, un soutien particulier et nécessaire. »



Rencontres familiales à EFA

pour les associations départementales ayant répondu à l'enquête

QUELQUES AUTRES ACTIVITÉS...



- Ateliers d'écriture : EFA 40-64 par exemple
- Accompagnement éducatif à destination des parents : EFA 30
- Ateliers de communication Faber & Mazlish : EFA 53
- Massajoux (favoriser le lien par le toucher) : EFA 31

Sans oublier les bibliothèques

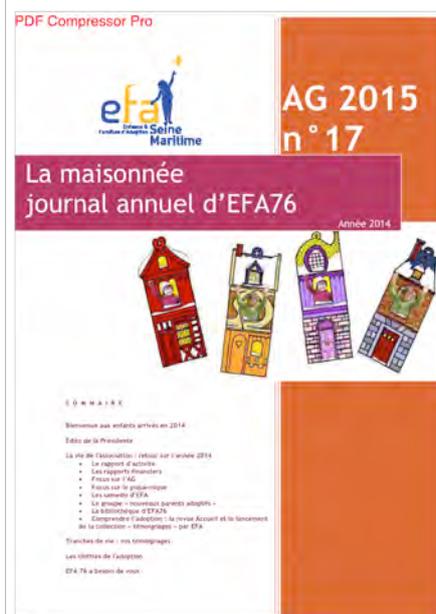
La plupart des associations possèdent une bibliothèque qui est proposée à chaque rencontre ou à des moments spécifiques.

4 - INFORMER ET COMMUNIQUER

Les associations assurent la diffusion de la revue nationale *Accueil*. Mais la plupart d'entre elles diffusent leur journal départemental et gèrent leur propre site Internet, blog ou page Facebook.

JOURNAUX

Environ la moitié des associations utilisent ce support de communication. Il permet de renforcer la communication et l'information auprès des adhérents avec un bulletin diffusé régulièrement soit par voie postale soit par email.



Quels projets de vie pour les enfants de l'ASE en France ?

Le documentaire intitulé « Enfants en souffrance, la honte ! » diffusé à l'automne dernier et sur la base duquel ses réalisateurs ont écrit ensuite « Le livre noir de la Protection de l'enfance », dresse un constat accablant de notre système. Près de 300 000 jeunes sont pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) des Départements, une moitié placée en famille d'accueil ou foyer, l'autre moitié faisant l'objet de mesures d'assistance éducative. Parmi les enfants placés, donc séparés de leurs familles, certains, plus que délaissés, sont « oubliés », oubliés par leurs parents, et oubliés par les services, comme le décrivait déjà en 2013 le « Plaidoyer pour l'adoption nationale ». Oubliés, parce que pour ces enfants, aucun projet de vie n'est élaboré, alors que pourraient être proposées : le parrainage, la tutelle, la stabilité de l'enfant et un soutien travail pour les travailleurs sociaux d'être suivi par un juge.

Pendant ce temps, est toujours en de loi sénatoriale Dini-Meurier sur François Vassin s'était déjà fait l'écho jet était motivé par la nécessité de tuelle, qui date de 2007 et qui faute grandes différences d'un départe- par la conviction que les parcours de ces « enfants souffrent souvent d'un manque de suivi global et d'anticipation ». Cette proposition de loi, adoptée au Sénat, a ensuite suivi le circuit parlementaire, pour être adoptée le 13 mai dernier à l'Assemblée Nationale.

* <http://www.adoptionnationale.org/index.php/component/content/article/45-accueil/666-plaidoyer-pour-ladoption-nationale-en-france>
... suite de votre copie page 2.



LETTRE INFORMATIQUE

La lettre informatique complète ou remplace le journal. Elle crée du lien, partage sans délai les informations, promeut les activités de l'association en temps réel.

SITES INTERNET

75 % des associations départementales ont créé un site Internet, un blog ou une page Facebook.
Tous ces sites sont accessibles depuis la page du site national consacrée aux associations départementales : <http://www.adoptionefa.org/les-federation-departmental>



Sigles et abréviations utilisés dans ce rapport

- AD** : Association départementale (EFA)
- AFA** : Agence française de l'adoption
- AG** : Assemblée générale
- APPO** : Association de parents par pays d'origine
- ASE** : Aide sociale à l'enfance
- CA** : Conseil d'administration
- CAF** : Caisse d'allocations familiales
- CASF** : Code de l'action sociale et des familles
- CD** : Conseil départemental
- CLH** : Convention de La Haye
- CNAF** : Caisse nationale d'allocations familiales
- CNAOP** : Conseil national pour l'accès aux origines personnelles
- COCA** : Consultation d'orientation et de conseil en adoption
- CSA** : Conseil supérieur de l'adoption
- EFA** : Enfance & Familles d'Adoption
- ERF** : Enfants en recherche de famille
- FFOAA** : Fédération française des organismes autorisés pour l'adoption
- JRD** : Journée des responsables départementaux (EFA)
- MAI** : Mission pour l'adoption internationale
- OAA** : Organisme autorisé pour l'adoption
- ORCA** : Organisation régionale de coordination pour l'adoption
- ORCAN** : Organisation régionale de coordination pour l'adoption Normandie
- PICRI** : Partenariat Institutions citoyens pour la recherche et l'innovation
- RDC** : République démocratique du Congo
- SSI** : Service social international
- UDAF** : Union départementale des associations familiales
- UNAF** : Union nationale des associations familiales

Enfance & Familles d'Adoption

221 rue La Fayette
75010 Paris

Tel : 01 40 05 57 70

Contact : secretariat.federation@adoptionefa.org

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique
Organisme de formation professionnelle

www.adoptionefa.org

